

COI Focus

CÔTE D'IVOIRE

Situation sécuritaire

9 juin 2017

Cedoca

Langue de l'original : français

DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes d'asile individuelles. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande d'asile. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual asylum applications. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the asylum application. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

Table des matières

Introduction	4
1. Situation sécuritaire générale	5
1.1. Commentaires et actions des Nations unies.....	5
1.2. Observations d'autres protagonistes.....	6
2. Évolution politique	6
2.1. Suffrages.....	6
2.1.1. Élections présidentielles	6
2.1.2. Référendum constitutionnel	7
2.1.3. Élections législatives	9
2.2. Dialogue politique.....	9
2.3. Remaniements ministériels	10
2.4. Cas de Guillaume Soro	11
3. Justice	11
3.1. Justice nationale.....	11
3.1.1. Atteintes aux droits humains lors de la crise postélectorale de 2010-2011	11
3.1.2. Prisonniers pro-Gbagbo.....	12
3.2. Justice internationale - Cour pénale internationale	14
3.3. Réconciliation et indemnisation des victimes	15
4. Forces armées	16
4.1. Processus de désarmement, démobilisation et réinsertion.....	16
4.1.1. Armement	17
4.2. Anciens commandants de zones	18
4.3. Mutineries.....	18
4.3.1. Janvier et février 2017	19
4.3.2. Mai 2017	21
5. Principales autres sources de violence	22
5.1. Violences communautaires.....	22
5.2. Litiges fonciers à l'ouest de la Côte d'Ivoire.....	23
5.3. Terrorisme.....	24
5.4. Comportements des forces de sécurité	26
5.5. Propriétés illégalement occupées	26
5.6. Criminalité.....	26
5.6.1. Coupeurs de route	26
5.6.2. Microbes.....	27
5.7. Climat social	28
6. Déplacements de population	29
6.1. Déplacés internes	29
6.2. Retour des réfugiés.....	29
6.3. Retour des membres du FPI	30
Résumé	31
Bibliographie	32

Principaux sigles utilisés

ACLED	Armed Conflict Location & Event Data Project
ADDR	Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion
AFP	Agence France presse
AI	Amnesty International
AIP	Agence ivoirienne de presse
APA	Agence de presse africaine
BBC	British Broadcasting Corporation
CCSR	Cellule de coordination, de suivi et de réinsertion
CSEI	Cellule spéciale d'enquête et d'instruction
CCDO	Centre de coordination des décisions opérationnelles
CICR	Comité international de la Croix rouge
CNDHCI	Commission nationale des droits de l'homme
ComNat-AIPC	Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petits calibres
CONARIV	Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes
CPI	Cour pénale internationale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
FESCI	Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire
FIDH	Fédération internationale des ligues des droits de l'homme
FPI	Front populaire ivoirien
GRIP	Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
HCR	Haut-Commissariat aux réfugiés
HRW	Human Rights Watch
IDMC	Internal Displacement Monitoring Centre
IFRI	Institut français des relations internationales
IVERIS	Institut de veille et d'étude des relations internationales et stratégiques
LAM	Les Afriques dans le monde
LIDER	Liberté et démocratie pour la République
ONU	Organisations des Nations unies
ONUCI	Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire
POECI	Plateforme des organisations de la société civile pour l'Observation des élections en Côte d'Ivoire
PNCS	Programme national de cohésion sociale
RFI	Radio France internationale
RHDP	Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix
RSF	Reporters sans frontières
SST	Sub-Saharan Security Tracker
SYNAP-CI	Syndicat national agricole pour le progrès en Côte d'Ivoire
UPCI	Union pour la Côte d'Ivoire
UA	Union africaine
UDPCI	Union pour la démocratie et le progrès en Côte d'Ivoire
VOA	Voice of America

Introduction

L'objectif de la présente recherche consiste à dresser un état des lieux de la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire. Elle porte exclusivement sur la période allant du 1^{er} octobre 2015 au 31 mai 2017. Ce document constitue une mise à jour du COI Focus relatif à la situation sécuritaire et aux événements de février à septembre 2015. La recherche documentaire pour ce COI Focus a été effectuée en mai 2017.

Les incidents relevés dans ce rapport ne constituent pas une énumération exhaustive des troubles de la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire durant la période ciblée. Toutefois, le Cedoca a pris soin de rassembler, dans les délais prévus pour cette recherche, un maximum d'informations relatives à ces incidents afin de présenter une image qui reflète au mieux cette situation.

Dans cette optique, le Cedoca a consulté plusieurs rapports rédigés par des ONG internationales (Fédération internationale des ligues des droits de l'homme [FIDH], Amnesty International [AI], Human Rights Watch [HRW]), par certaines agences onusiennes ou par des chercheurs indépendants. Le Cedoca s'est également basé sur différents monitorings : celui du Groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations unies, celui du secrétaire général sur les opérations des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) ou encore le monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest effectué par le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP). Enfin, la presse ivoirienne ou internationale a été largement consultée lors de la rédaction de ce rapport.

La première partie de ce rapport relaie les avis d'acteurs onusiens ou d'autres observateurs concernant la situation sécuritaire générale en Côte d'Ivoire.

La deuxième partie aborde la situation politique dans le pays, particulièrement les trois suffrages qui ont été organisés depuis l'automne 2015 et le dialogue avec l'opposition.

La troisième partie traite une thématique cruciale dans le contexte post-conflit que vit actuellement la Côte d'Ivoire : la justice. Elle y est abordée du point de vue national et international, ainsi que sous l'angle de la réconciliation.

La situation des forces armées est analysée dans la quatrième partie. Celle-ci se focalise sur le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, ainsi que sur la situation des anciens commandants de zones et sur les mutineries qui ont perturbé la Côte d'Ivoire durant le premier semestre de 2017.

La description et l'évaluation de la violence physique font l'objet de la cinquième partie de ce présent rapport. Les acteurs principaux de cette violence sont identifiés et la réponse des autorités est expliquée.

La sixième et dernière partie dresse un état des lieux, chiffres à l'appui, des déplacements de population.

Les conditions de sécurité en Côte d'Ivoire font l'objet d'un suivi continu par le Cedoca. Si des changements fondamentaux ou des développements modifiant significativement la situation sur place devaient se produire, le présent COI Focus serait mis à jour le plus rapidement possible.

1. Situation sécuritaire générale

1.1. Commentaires et actions des Nations unies

Les acteurs onusiens soulignent, dans leur ensemble, les avancées générées par la Côte d'Ivoire sur le plan sécuritaire.

En janvier 2016, le Conseil de sécurité se félicite « des progrès considérables que ne cesse de réaliser la Côte d'Ivoire sur la voie de la réconciliation, de la stabilité, de la sécurité, de la justice et de la reprise économique »¹.

Le rapport final du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire publié en mars 2016 mentionne par exemple « les progrès non négligeables accomplis par la Côte d'Ivoire, en ce qui concerne la stabilisation de l'ensemble de son territoire depuis la fin de la crise postélectorale de 2010-2011 »².

Le secrétaire général des Nations unies estime, dans son rapport final de janvier 2017, que « la situation en matière de sécurité est demeurée stable et a continué à montrer des signes d'amélioration »³.

La représentante spéciale du secrétaire général pour la Côte d'Ivoire, Aïchatou Mindaoudou, assure quant à elle en février 2017 que la page de la crise a été « définitivement tournée »⁴.

L'Expert indépendant sur le renforcement de capacités et la coopération technique avec la Côte d'Ivoire dans le domaine des droits de l'homme estime, dans un rapport de juin 2016, que « la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire s'est considérablement stabilisée et tend à devenir tout à fait normale ». Il suggère néanmoins de rester attentif aux risques d'attaques terroristes « qui ont tendance à vouloir s'enraciner dans la région » ainsi qu'aux « foyers potentiels de tension communautaire dans certaines régions du pays »⁵.

L'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a subi des modifications ces derniers mois. Le 31 mars 2016, les troupes de l'ONUCI sont passées de 5.437 à 4.000 éléments⁶.

Le 28 avril 2016, l'Organisation des Nations unies (ONU) a levé « avec effet immédiat » les dernières sanctions internationales qui pesaient sur la Côte d'Ivoire, notamment l'embargo sur les armes ou des sanctions plus ciblées comme des gels d'avoirs ou des interdictions de voyager⁷.

Au même moment, le Conseil de sécurité des Nations unies a également décidé de proroger, pour une dernière période, le mandat de l'ONUCI jusqu'au 30 juin 2017. Les effectifs militaires sont progressivement réduits d'ici là. Cette même résolution salue également « les progrès remarquables accomplis par la Côte d'Ivoire sur la voie d'une paix et d'une stabilité durables et de la prospérité économique »⁸.

En février 2017, les derniers contingents onusiens ont quitté la Côte d'Ivoire après quatorze ans de présence. Seuls quelques dizaines d'employés des Nations unies demeurent sur le territoire ivoirien⁹.

¹ Conseil de sécurité des Nations unies, 20/01/2016, [url](#)

² Conseil de sécurité des Nations unies, 07/03/2016, [url](#)

³ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

⁴ Nations unies, 08/02/2017, [url](#)

⁵ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 17/06/2016, [url](#)

⁶ Associated Press via Foxnews, 20/01/2016, [url](#)

⁷ Jeune Afrique, 28/04/2016, [url](#)

⁸ Jeune Afrique, 28/04/2016, [url](#)

⁹ RFI, 18/02/2017, [url](#)

En mai 2017, les Nations unies estiment avoir aidé avec succès la Côte d'Ivoire « à rétablir la paix et la stabilité suite à la crise postélectorale en 2010 » et qualifie cette mission comme « la plus récente réussite d'une mission de maintien de la paix en Afrique de l'Ouest ». La fermeture de cette mission est notamment justifiée par « une nette amélioration de la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire, notamment en matière de réforme du secteur de la sécurité. L'extension de l'autorité de l'État, le déploiement des services publics, le renforcement des institutions démocratiques et un développement économique stable »¹⁰.

1.2. Observations d'autres protagonistes

Selon des renseignements fournis par la direction du renseignement militaire (DRM) de la France et repris par une mission d'information de l'Assemblée nationale lancée en avril 2016 en Côte d'Ivoire, « on observe une amélioration globale de la situation sécuritaire dans le pays, qui semble 'en voie de normalisation' ». La DRM estime cependant que « la vigilance demeure de mise en raison de la possible résurgence de conflits communautaires et de la porosité des frontières »¹¹.

Le Sub-Saharan Security Tracker (SST) mis en place par le *think tank* américain Council on Foreign Relations sur base des données de l'ONG américaine Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) estime que, entre le 4 octobre 2015 et le 1^{er} octobre 2016, 89 personnes ont perdu la vie en Côte d'Ivoire à cause de la violence politique¹².

En janvier 2017, le président Alassane Ouattara a annoncé que l'indice de sécurité qui était de 1,6 en janvier 2016 s'est amélioré et est passé à 1,2 en décembre 2016¹³.

2. Évolution politique

2.1. Suffrages

2.1.1. Élections présidentielles

Le 25 octobre 2015, plus de six millions d'électeurs ont été invités à voter au travers de 20.000 bureaux de vote¹⁴. Quelques problèmes techniques ont prolongé l'ouverture de certains bureaux jusque 19h¹⁵. Le taux de participation fut de 52,86 %¹⁶. Il était de 80 % lors des précédentes élections présidentielles, en 2010¹⁷.

Alassane Ouattara a obtenu 83,66 % des suffrages. Pascal Affi N'Guessan (9,29 %) et Kouadio Konan (3,88 %) complètent le podium¹⁸.

L'Union européenne n'a pas envoyé de mission d'observation électorale¹⁹. Ces élections ont été déclarées libres et équitables par l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de

¹⁰ Nations unies, 02/05/2017, [url](#)

¹¹ Assemblée nationale française, 27/04/2016, [url](#)

¹² Council on Foreign Relations (CFR), s.d., [url](#)

¹³ Alerte Info via Abidjan.net, /01/2017, [url](#)

¹⁴ Reuters (Aboa A., Coulibaly L.), 25/10/2015, [url](#)

¹⁵ Reuters (Aboa A., Coulibaly L.), 25/10/2015, [url](#)

¹⁶ The Conversation, 29/10/2015, [url](#)

¹⁷ Reuters (Aboa A., Coulibaly L.), 25/10/2015, [url](#)

¹⁸ La Croix, 28/10/2015, [url](#)

¹⁹ GRIP (Gros L., Santopinto F.), 13/10/2015, [url](#)

l'Afrique de l'ouest (CEDEAO)²⁰, et par la société civile ivoirienne comme la Plateforme des organisations de la société civile pour l'Observation des élections en Côte d'Ivoire (POECI)²¹. Cette dernière déclare dans son rapport d'activités pour l'année 2015 qu'elle :

« se félicite de l'environnement électoral paisible qui a prévalu » lors de ces élections. En effet, la POECI n'a constaté aucun incident majeur lors de l'ensemble du processus, depuis la révision de la liste électorale jusqu'à la proclamation définitive des résultats par le Conseil Constitutionnel »²².

2.1.2. Référendum constitutionnel

Un référendum pour accepter ou refuser la nouvelle constitution s'est tenu le 30 octobre 2016. Le projet de constitution proposait plusieurs changements : la création d'un Sénat (dont un tiers des membres est nommé par le chef de l'Etat), d'un poste de vice-président et l'abrogation de la limite d'âge pour se porter candidat à l'élection présidentielle (auparavant de 75 ans). La nationalité du président est également concernée par cette nouvelle constitution. Auparavant, il fallait être ivoirien, né de père et de mère ivoiriens d'origine. Il faut désormais être né de père ou de mère ivoirien d'origine²³.

Le laboratoire de recherche bordelais Les Afriques dans le monde souligne que ce scrutin ne présentait pas de véritable enjeu puisque aucun parti n'avait appelé à voter non²⁴. Le taux de participation serait l'enjeu principal, selon *Jeune Afrique*²⁵, d'autant plus que l'opposition a appelé au boycott²⁶. Les contestations se sont cristallisées au sein de deux groupes distincts : la « Coalition du non », composée de dissidents du FPI et le « Front du refus », dirigé par Aboudramane Sangaré et composé de partisans de la ligne dure du FPI ainsi que d'autres petits partis et de personnalités de l'opposition²⁷.

Le secrétaire général des Nations unies a observé un antagonisme entre le parti majoritaire au pouvoir et l'opposition lors de la période qui a précédé ce référendum. « Certains organes de presse ont diffusé des déclarations incendiaires, des messages de haine et d'incitation à la violence et appelé au boycottage du référendum »²⁸.

Cette campagne a été marquée « par un certain nombre de violations du droit à la liberté de réunion et d'expression » selon HRW qui évoque la brièveté de la campagne (sept jours), le manque d'accès aux médias d'Etat et la suspension de deux journaux favorables à l'opposition²⁹. HRW dénonce dans ce cadre, lors d'une interview à RFI, les difficultés que les partis d'opposition ont pour défendre leur point de vue auprès de l'opinion publique³⁰. Les forces de sécurité ont en outre dispersé des manifestants à deux reprises et ont brièvement enfermé plusieurs dirigeants de l'opposition, selon HRW³¹. A l'occasion des manifestations contre le projet de nouvelle constitution, Leslie Varenne constate une nouvelle forme de répression qu'elle appelle la « détention mobile ». « Cette innovation consiste à arrêter un opposant et à le balader pendant des heures dans un camion des forces de

²⁰ HRW, 08/12/2015, [url](#)

²¹ POECI, 28/10/2015, [url](#)

²² POECI, 26/03/2016, [url](#)

²³ AFP via Jeune Afrique, 22/10/2016, [url](#)

²⁴ LAM, s.d., [url](#)

²⁵ Jeune Afrique (Rainfroy C.), 26/10/2016, [url](#)

²⁶ IVERIS (Varenne L.), 02/11/2016, [url](#)

²⁷ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²⁸ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²⁹ HRW, 13/01/2017, [url](#)

³⁰ RFI, 28/10/2016, [url](#)

³¹ HRW, 13/01/2017, [url](#)

l'ordre puis à le relâcher dans la nature parfois à 100 km de son lieu d'arrestation »³². HRW précise encore que « de nombreux autres rassemblements de l'opposition se sont déroulés sans incidents »³³.

Le 20 octobre 2016, dans le quartier du Plateau, des personnes s'apprêtaient à manifester leur opposition au projet de nouvelle constitution. Cette manifestation n'a pas été autorisée. Plusieurs membres de l'opposition ont été interpellés, brièvement selon l'AFP³⁴. Il s'agit, selon *Jeune Afrique*, de Mamadou Koulibaly (ancien président de l'Assemblée nationale et président du parti Liberté et démocratie pour la République, LIDER), Aboudramane Sangaré (chef de file des partisans du « Gbagbo ou rien » au sein du FPI), Danielle Boni Claverie (ancienne ministre et opposante), Gngangbo Kacou (député indépendant), et Kouadio Siméon (ancien candidat à la présidentielle)³⁵. Amnesty International (AI) dénonce l'arrestation arbitraire de 50 membres de l'opposition lors de cette manifestation décrite comme pacifique. Cette même organisation dénonce également les détentions mobiles pratiquées avec certaines des personnes arrêtées³⁶.

Le secrétaire général des Nations unies note concernant la manifestation du Front du refus du 20 octobre 2016 que « la police a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants et quelques dirigeants de l'opposition ont été brièvement arrêtés »³⁷. Le journaliste Arnaud Froger (France 24) a posté quelques photos de cette manifestation sur son compte Twitter³⁸.

Le secrétaire général des Nations unies constate quant à lui que, du 22 au 28 octobre, « la campagne officielle du référendum s'est déroulée sans incident » et que le référendum s'est tenu dans le calme, sans incident majeur³⁹.

Ce référendum n'a suscité qu'un faible engouement de la population et a surtout généré de forts soupçons de fraude selon *Mondafrique*. En effet, les autorités ivoiriennes affirment que le taux de participation était de 42,42 % tandis que plusieurs chancelleries occidentales avancent le nombre de 20 %⁴⁰. Quoi qu'il en soit, la Commission électorale indépendante (CEI) a annoncé une victoire du « oui » à 93,42 %⁴¹.

La POECI a jugé la procédure d'inscription comme étant transparente⁴². Cette même plateforme ainsi que d'autres observateurs tels que la Commission nationale des droits de l'homme (CNDHCI) et le West African Network for Peacebuilding ont déclaré que, dans l'ensemble, le référendum s'est déroulé « de manière satisfaisante et dans le calme »⁴³.

Suite à quelques perturbations qualifiées de « mineures » par RFI dans des bureaux de vote lors du référendum (le saccage de 30 bureaux de vote à Divo, Yopougon, Daloa et Dabou⁴⁴ ou l'attaque du bureau de la Commission électorale indépendante à Bangolo⁴⁵), Aboudramane Sangaré et Mamadou Koulibaly, ainsi que quelques autres personnalité du « Front du refus » ont été arrêtés à leurs domiciles, interrogés quelques heures par la justice entre le 4 et le 6 novembre 2016, puis

³² IVERIS (Varenne L.), 02/11/2016, [url](#)

³³ HRW, 13/01/2017, [url](#)

³⁴ AFP, 21/10/2016, [url](#)

³⁵ Jeune Afrique, 20/10/2016, [url](#)

³⁶ AI, 28/10/2016, [url](#)

³⁷ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

³⁸ Arnaud Froger (@ArnoFrog), 20/10/2016, [url](#)

³⁹ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

⁴⁰ Mondafrique (Bayle T.), 08/01/2017, [url](#)

⁴¹ Le Monde, 01/11/2016, [url](#)

⁴² Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

⁴³ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

⁴⁴ RFI, 31/10/2016, [url](#)

⁴⁵ APA, 30/10/2016, [url](#)

relâchés⁴⁶. Selon leur entourage, leur appel au boycott du référendum constitutionnel serait le motif de ces arrestations⁴⁷. HRW confirme que des dizaines de bureaux de vote situés dans des bastions de l'opposition ont connu des actes de vandalisme⁴⁸.

2.1.3. Élections législatives

Le 18 décembre 2016, des élections législatives ont désigné 255 députés. Le taux de participation fut de 34,1 %⁴⁹.

Ce scrutin à un seul tour a été remporté par le Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) (167 députés). Par ailleurs, les électeurs ont porté leurs suffrages sur 76 députés indépendants (souvent dissidents des partis au pouvoir), 6 députés de l'Union pour la démocratie et le progrès en Côte d'Ivoire (UDPCI), ex-membres du RHDP, 3 députés de l'Union pour la Côte d'Ivoire (UPCI), ex-membres du RHDP et 3 députés du Front populaire ivoirien (FPI), parti de l'ex-président Laurent Gbagbo⁵⁰, ce qui est insuffisant pour constituer un groupe politique⁵¹. Les quelques dispersions dans les rangs du camp d'Alassane Ouattara et les 75 sièges grignotés par les candidats indépendants n'ont pas suffi à déstabiliser le pouvoir en place⁵².

Le secrétaire général des Nations unies remarque qu'aucun incident grave n'a été signalé et que ces élections se sont déroulées dans le calme⁵³. Seuls deux scrutins (Divo et Kouibly) ont été invalidés par le Conseil constitutionnel⁵⁴.

La tendance Sangaré du FPI a de nouveau appelé au boycott⁵⁵. La mission d'information de l'Assemblée nationale française estime que la non-participation d'une large partie de l'opposition aux élections (traduite par une abstention forte dans les zones d'influence traditionnelles du FPI et par une faible représentation de ce parti à l'Assemblée nationale ivoirienne) constitue un « phénomène inquiétant »⁵⁶.

2.2. Dialogue politique

Selon une analyse du site d'information pour la construction de la paix et les droits de l'homme Insight on Conflict, publiée en décembre 2015, le premier mandat de Ouattara a été marqué par l'absence d'un dialogue politique inclusif. La société civile, les partis politiques d'opposition et les syndicats ont eu très peu d'occasions de partager leur avis à propos du processus électoral. Cela a notamment provoqué, toujours selon cette analyse, le boycott des élections présidentielles par des opposants majeurs⁵⁷.

Dès le lundi 7 décembre 2015, le président Ouattara a toutefois entamé un dialogue avec les autorités religieuses, la chambre des rois et des chefs traditionnels ainsi que la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes (CONARIV)⁵⁸.

⁴⁶ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#) ; RFI, 05/11/2016, [url](#)

⁴⁷ RFI, 05/11/2016, [url](#)

⁴⁸ HRW, 13/01/2017, [url](#)

⁴⁹ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

⁵⁰ LAM, 13/01/2017, [url](#)

⁵¹ Assemblée nationale française, 27/04/2016, [url](#)

⁵² Mondafrique (Bayle T.), 08/01/2017, [url](#)

⁵³ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

⁵⁴ LAM, 13/01/2017, [url](#)

⁵⁵ Assemblée nationale française, 27/04/2016, [url](#)

⁵⁶ Assemblée nationale française, 27/04/2016, [url](#)

⁵⁷ Insight on Conflict, 02/12/2015, [url](#)

⁵⁸ APA, 06/12/2015, [url](#)

Le dialogue entre Alassane Ouattara et le FPI a permis en janvier 2016 de régler des problèmes de la crise postélectorale selon *Jeune Afrique*, notamment la libération de prisonniers politiques, même si le nombre diffère selon les déclarations de la présidence ou du FPI⁵⁹. D'autres sujets tels que l'actualité générale, le dégel des comptes ou le retour des exilés ont été abordés lors de ce dialogue selon le site d'informations Abidjan.net⁶⁰.

Le secrétaire général des Nations unies estime que le dialogue entre le gouvernement et l'opposition a permis d'élaborer un projet sur le statut de « chef d'opposition », accordé au candidat ou celui qui dirige le parti arrivé deuxième à une élection présidentielle⁶¹. En l'occurrence, cette fonction revient actuellement à Pascal Affi N'Guessan⁶².

Dans son rapport de juin 2016, l'Expert indépendant sur le renforcement de capacités et la coopération technique avec la Côte d'Ivoire dans le domaine des droits de l'homme remarque que les acteurs sur la scène politique ivoirienne ont tendance à qualifier le dialogue politique entre le gouvernement et l'opposition de « routinier »⁶³.

En septembre 2016, Pascal Affi N'Guessan affirme que le dialogue a repris et que le pouvoir a fait plusieurs gestes dont le dégel des comptes de dix cadres du FPI et la libération de neuf prisonniers politiques⁶⁴. Le secrétaire général des Nations unies constate aussi que le gouvernement a posé des gestes de conciliation, notamment la levée du gel de douze comptes bancaires et la libération de neuf détenus supplémentaires⁶⁵.

D'autres points tels que l'organisation des élections législatives, le cas d'une soixantaine de prisonniers politiques ou l'accès aux médias publics restent des sources de divergence⁶⁶.

2.3. Remaniements ministériels

Début janvier 2016, le premier ministre Daniel Kablan Duncan a présenté la démission de son gouvernement puis a été reconduit quelques heures plus tard⁶⁷. Le 12 janvier 2016, il présente son nouveau gouvernement. Sans bouleversements majeurs, trois portefeuilles importants changent de main : la justice, la défense et les affaires étrangères⁶⁸.

Le 9 janvier 2017, le premier ministre annonce sa démission et celle de son gouvernement. Le même jour, Guillaume Soro a largement été réélu à la tête de l'Assemblée nationale⁶⁹.

Le 10 janvier 2017, Amadou Gon Coulibaly, ancien secrétaire général de la présidence de la République, a été nommé premier ministre⁷⁰. Il remplace Daniel Kablan Duncan, désigné vice-président par Alassane Ouattara plus tôt dans la matinée⁷¹. Le 11 janvier 2017, une nouvelle équipe gouvernementale est mise en place. Les ministères régaliens ne subissent pas de changement⁷².

⁵⁹ Jeune Afrique, 22/01/2016, [url](#)

⁶⁰ Aidjan.net (Elisée B.), 21/01/2016, [url](#)

⁶¹ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

⁶² Koaci.com, 08/04/2016, [url](#)

⁶³ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 17/06/2016, [url](#)

⁶⁴ Jeune Afrique, 08/09/2016, [url](#)

⁶⁵ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

⁶⁶ Jeune Afrique, 08/09/2016, [url](#)

⁶⁷ RFI 06/01/2015, [url](#)

⁶⁸ Le Monde, 14/01/2016, [url](#)

⁶⁹ Jeune Afrique (Rainfroy C.), 10/01/2017, [url](#)

⁷⁰ RFI 11/01/2017, [url](#)

⁷¹ Jeune Afrique, 10/01/2017, [url](#)

⁷² Jeune Afrique (Mieu B., Rainfroy C.), 11/01/2017, [url](#)

2.4. Cas de Guillaume Soro

Le ministre de l'Intérieur Hamed Bakayoko et le président de l'Assemblée Guillaume Soro sont des candidats potentiels pour les prochaines élections présidentielles et plusieurs observateurs constatent que ces deux personnages affutent leurs couteaux⁷³.

Selon la journaliste Leslie Varenne, la Côte d'Ivoire est devenue la base arrière de l'ancien président du Burkina Faso Blaise Compaoré et de son clan, depuis la révolution d'octobre 2014 au Burkina Faso. La journaliste précise que Guillaume Soro, Blaise Compaoré et Gilbert Diendéré (ancien général burkinabé à la manœuvre lors de la tentative de putsch au Burkina Faso en septembre 2015) entretiennent des liens depuis 2001. Selon cette journaliste, il ne fait aucun doute que Guillaume Soro a joué « un rôle notable » dans la tentative de coup d'Etat du général Diendéré. Surtout, selon ses informations, « Guillaume Soro a recruté une petite centaine d'anciens soldats de l'armée malienne. Des recrutements de combattants ont également été effectués dans tout le Mali pour le compte du Président de l'Assemblée Nationale ivoirienne ». Ces recrues ont été envoyées à Katiola, à 50 km de Bouaké. Leslie Varenne estime que puisqu'il est touché par plusieurs dossiers judiciaires et qu'il a perdu la bataille de succession d'Alassane Ouattara, Guillaume Soro est dos au mur et pratique la stratégie de la terre brûlée⁷⁴.

Le Groupe d'experts des Nations unies sur la Côte d'Ivoire, dans son rapport d'avril 2016, a décrit un arsenal militaire dont dispose Guillaume Soro⁷⁵. Leslie Varenne constate que, depuis lors, « personne ne sait ce qu'est devenu cet arsenal »⁷⁶. De plus, durant la mutineries de mai 2017, une cache d'arme a été trouvée au domicile de son directeur du protocole, selon RFI⁷⁷.

La justice militaire du Burkina Faso a émis un mandat d'arrêt contre le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Guillaume Soro. Ce mandat s'inscrit dans le cadre de l'enquête sur le coup d'Etat raté de septembre 2015 au Burkina Faso⁷⁸. Toutefois, cette même justice militaire a finalement annulé ce mandat d'arrêt et s'est contentée de dénoncer les faits reprochés à ce protagoniste auprès des autorités ivoiriennes⁷⁹.

3. Justice

3.1. Justice nationale

3.1.1. Atteintes aux droits humains lors de la crise postélectorale de 2010-2011

Alassane Ouattara a promis à plusieurs reprises que tous les auteurs d'atrocités durant la crise postélectorale seraient jugés, qu'elle que soit leur affiliation politique⁸⁰. AI constate pourtant en février 2017 que seuls les partisans de Laurent Gbagbo ont été jugés pour de graves atteintes aux droits humains commises pendant les élections de 2010 et la crise qui a suivi⁸¹.

⁷³ Libération (Hofnung T.), 28/10/2015, [url](#) ; Africa Confidential, 06/11/2015, [url](#) ; GRIP (Lopes D.), 17/06/2016, [url](#)

⁷⁴ IVERIS (Varenne L.), 19/01/2016, [url](#)

⁷⁵ Conseil de sécurité des Nations unies, 07/03/2016, [url](#)

⁷⁶ IVERIS (Varenne L.), 19/05/2017, [url](#)

⁷⁷ RFI, 22/05/2017, [url](#)

⁷⁸ RFI, 19/01/2016, [url](#)

⁷⁹ RFI, 06/06/2016, [url](#)

⁸⁰ HRW, 8/12/2015, [url](#)

⁸¹ AI, 22/02/2017, [url](#)

Une Cellule spéciale d'enquête et d'instruction (CSEI), créée en 2011, est chargée d'enquêter sur les crimes commis pendant cette crise postélectorale. Elle est composée de juges d'instruction et de procureurs. Les violences relatives aux élections de 2000 ou au conflit armé de 2002-2003 ne font l'objet d'aucune enquête de la Cour pénale internationale (CPI) ou de cette cellule spéciale⁸².

HRW remarque en décembre 2015 que la cellule spéciale a reçu des ressources plus importantes fin 2014 et en 2015 et qu'elle a inculpé plus de vingt auteurs de crimes, « dont des hauts commandants des deux parties au conflit ». Toutefois, en décembre 2015, les tribunaux civils n'avaient pas encore prononcé un jugement ou une condamnation contre ceux qui ont commis des atteintes aux droits humains pendant cette crise⁸³.

En mars 2016, HRW souligne l'existence de pressions du pouvoir exécutif sur la cellule spéciale afin qu'elle termine les enquêtes prématurément, mais constate que les enquêtes ont finalement avancé⁸⁴. En effet, HRW souligne des « progrès significatifs en 2015 sur des affaires impliquant des violations des droits humains commises pendant la crise postélectorale », des enquêtes qui ciblent des « membres de haut niveau des forces pro-Gbagbo et pro-Ouattara, y compris des personnes occupant actuellement des postes clés dans l'armée ivoirienne »⁸⁵ ainsi que, dans son rapport mondial 2017, des inculpations des auteurs de crimes issus des deux camps, « notamment plusieurs commandants pro-Ouattara qui occupent désormais des postes à responsabilité au sein de l'armée ivoirienne »⁸⁶.

Le responsable Afrique de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Florent Geel, constate également, en octobre 2016, que des personnalités de haut niveau dans le système sécuritaire lors de la crise postélectorale ont été inculpées. Il estime qu'il faut maintenant « trouver une traduction judiciaire »⁸⁷. HRW écrit également en janvier 2017 que les juges nationaux enquêtent actuellement sur « des auteurs de crimes de hauts niveaux appartenant aux forces pro-Ouattara » mais aucun de ceux-ci n'a déjà été traduit en justice⁸⁸.

Dans un reportage diffusé en février 2017 sur la chaîne Al Jazeera, la journaliste Victoria Baux s'intéresse aux suites judiciaires réservées à l'attaque en juillet 2012 du camp de déplacés internes (essentiellement des personnes de l'ethnie guérée) de Nahibly (situé à la sortie de la ville de Duékoué). Selon ce reportage, tant le gouvernement que la CPI n'ont pas mené d'enquête approfondie sur ces événements. Le reportage montre aussi que les proches de victimes sont contraints de côtoyer les auteurs de certaines violences et estiment qu'une plainte serait inutile⁸⁹.

3.1.2. Prisonniers pro-Gbagbo

Le rapport de l'Expert indépendant indique, en juin 2016, que :

« La Division des droits de l'homme de l'ONUCI a été informée, le 11 mars 2016, des libérations provisoires de dix détenus 'pro-Gbagbo' extradés du Liberia [...]. Ces personnes ont bénéficié de la grâce présidentielle en application des décrets du 23 décembre 2015. Le 22 mars 2016, quatre personnes arrêtées pour atteinte à la sécurité de l'Etat [...] ont aussi bénéficié d'une libération provisoire ordonnée par le juge d'instruction du Tribunal de première instance d'Abidjan-Plateau. Jusqu'à la visite de l'Expert indépendant les informations en possession de la Division des Droits

⁸² HRW, 08/12/2015, [url](#) ; HRW, 13/01/2017, [url](#)

⁸³ HRW, 08/12/2015, [url](#)

⁸⁴ HRW, 22/03/2016, [url](#) ; HRW, 08/12/2015, [url](#)

⁸⁵ HRW, 22/03/2016, [url](#)

⁸⁶ HRW, 13/01/2017, [url](#)

⁸⁷ Jeune Afrique (Duhem V.), 10/10/2016, [url](#)

⁸⁸ HRW, 13/01/2017, [url](#)

⁸⁹ Al Jazeera, 26/01/2017, [url](#)

de l'Homme de l'ONUCI montrent que sur un total de 387 personnes arrêtées en lien avec la crise post-électorale de 2010, 118 personnes ont été libérées »⁹⁰.

En septembre 2016, le FPI estime que plus de 250 prisonniers, pour la plupart pro-Gbagbo, « croupissent dans les prisons » depuis la fin de la crise post-électorale tandis que le gouvernement affirme quant à lui qu'« il n'y a plus de détenus de la crise post-électorale en attente de jugement dans les prisons à l'exception de trois ou quatre personnes impliquées dans des crimes graves »⁹¹.

HRW indique dans son rapport mondial publié en janvier 2017 que depuis décembre 2015, 100 accusés pro-Gbagbo qui avaient été arrêtés pour leur rôle présumé dans la crise post-électorale ont obtenu une libération conditionnelle. Par contre, 200 autres sont toujours en détention préventive prolongée⁹².

AI comptabilise, en février 2017, 146 partisans de Laurent Gbagbo arrêtés entre 2011 et 2015, dont 87 détenus depuis 2011 ou 2012, qui sont toujours en attente de jugement pour des infractions qu'ils auraient commises pendant la crise postélectorale⁹³.

Le rapport d'information de l'Assemblée nationale française indique qu'en avril 2017, « plus de deux cent personnes du camp de l'ancien Président Gbagbo restent en détention préventive en lien avec des crimes qui auraient été commis lors de la crise postélectorale ». La représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU précise que ces personnes ne sont pas des prisonniers politiques et que « des chefs d'inculpation précis et graves » figurent derrière le nom de chacun d'entre eux⁹⁴.

Le 4 mai 2017, Antoinette Rouissa Meho, responsable des femmes du FPI, a bénéficié d'une remise en liberté provisoire. Elle était incarcérée à Abidjan depuis août 2016 pour atteinte à la sûreté de l'Etat⁹⁵.

3.1.2.1. Cas particulier de Simone Gbagbo

Simone Gbagbo a été condamnée en mars 2015 à une peine de 20 ans de prison pour « atteinte à la sûreté de l'Etat » lors de la crise postélectorale⁹⁶. Le 21 avril 2016, la Cour suprême a rejeté le pourvoi en cassation de l'ex-première dame de Côte d'Ivoire pour cette condamnation⁹⁷.

Simone Gbagbo a de nouveau comparu devant la cour d'assises d'Abidjan à partir de mai 2016, cette fois pour faits de « crime contre les prisonniers de guerre et crime contre l'humanité »⁹⁸. Selon Florent Geel, ce procès de Simone Gbagbo « démontre la précipitation, l'empressement de la justice ivoirienne à juger l'adversaire politique » et vise uniquement à répondre à la CPI qui réclame Simone Gbagbo⁹⁹.

Ce procès a été suspendu à plusieurs reprises en raison de l'hospitalisation de l'accusée ou pour cause de vacances judiciaires¹⁰⁰.

La Cour a refusé de procéder à certaines auditions, notamment de plusieurs personnalités de l'Etat, dont le président de l'Assemblée nationale. En conséquence, les avocats de Simone Gbagbo ont

⁹⁰ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 17/06/2016, [url](#)

⁹¹ Xinhua via Abidjan.net, 15/09/2016, [url](#)

⁹² HRW, 13/01/2017, [url](#)

⁹³ AI, 22/02/2017, [url](#)

⁹⁴ Assemblée nationale française, 27/04/2016, [url](#)

⁹⁵ Jeune Afrique, 04/05/2017, [url](#)

⁹⁶ Jeune Afrique (Rainfroy C.), 20/02/2017, [url](#)

⁹⁷ BBC, 21/04/2016, [url](#)

⁹⁸ RFI 28/04/2016, [url](#) ; Jeune Afrique (Rainfroy C.), 20/02/2017, [url](#)

⁹⁹ Jeune Afrique (Duhem V.), 10/10/2016, [url](#)

¹⁰⁰ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

suspendu leur participation et d'autres avocats ont été commis d'office¹⁰¹. Simone Gbagbo boycotte elle-même ce procès depuis octobre 2016¹⁰².

Le 28 mars 2017, suite à un procès de dix mois, la Cour d'assises d'Abidjan a acquitté Simone Gbagbo¹⁰³. Cet acquittement est une surprise pour les observateurs car le réquisitoire du procureur général ivoirien laissait présager une condamnation à la prison à perpétuité. La défense avait dénoncé un dossier d'accusation vide¹⁰⁴. Simone Gbagbo reste néanmoins derrière les barreaux suite à sa condamnation en mars 2015 à 20 ans de prison pour atteinte à la sûreté de l'Etat¹⁰⁵. Le collectif des victimes réclame quant à lui l'exécution du mandat d'arrêt de la CPI¹⁰⁶.

3.1.2.2. Grâces présidentielles

Sollicité par CONARIV, le président Ouattara a affirmé en décembre 2015 que les grâces présidentielles devaient se faire uniquement dans le cadre de la loi¹⁰⁷.

Début janvier 2016, le président Alassane Ouattara a accordé des grâces présidentielles à 3.100 prisonniers. Selon la présidente de l'Association des femmes et familles de détenus d'opinion de Côte d'Ivoire, interrogée par RFI, « les détenus d'opinion seront certainement concernés, ainsi que les personnes du droit commun »¹⁰⁸. En réalité, *Jeune Afrique* précise quelques jours plus tard que « la grâce concerne essentiellement des prisonniers de droit commun, même si une poignée de personnes détenues dans la cadre de la crise postélectorale pourront en bénéficier »¹⁰⁹. Selon *Le Monde*, 85 des 300 prisonniers politiques de Côte d'Ivoire ont été graciés à l'occasion de cette grâce présidentielle¹¹⁰. Selon cette même source, ces prisonniers politiques sont des partisans de l'ancien président Gbagbo mais la majorité d'entre eux ne détenaient pas un rôle important dans son régime. Ce sont des sans-emploi, des ouvriers, de planteurs, des étudiants, des footballeurs et des pasteurs¹¹¹.

3.2. Justice internationale - Cour pénale internationale

En décembre 2015, HRW constate que « la CPI n'a encore procédé à aucune inculpation pour les violations commises par les forces pro-Ouattara pendant la crise postélectorale » et que « Le bureau du Procureur de la CPI vient seulement d'intensifier ses enquêtes de terrain sur les forces pro-Ouattara »¹¹².

Le procès devant la CPI de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé (ancien ministre de la Jeunesse et chef de milice) s'est finalement ouvert en janvier 2016¹¹³. Ce procès est toujours en cours. Dans le but d'assurer la protection des témoins, l'accès aux audiences a été fermé aux médias¹¹⁴.

La CPI a également mis Simone Gbagbo en accusation mais le gouvernement ivoirien a refusé de l'extrader¹¹⁵. Lors d'une visite à Paris le 4 janvier 2016, Alassane Ouattara a déclaré qu'il n'enverrait

¹⁰¹ Jeune Afrique (Rainfroy C.), 20/02/2017, [url](#)

¹⁰² Le Monde (Adélé A., Hervieu S.), 29/03/2017, [url](#) ; Jeune Afrique (Rainfroy C.), 29/03/2017, [url](#)

¹⁰³ France 24, 28/03/2017, [url](#)

¹⁰⁴ Le Monde (Adélé A., Hervieu S.), 29/03/2017, [url](#)

¹⁰⁵ Le Monde (Adélé A., Hervieu S.), 29/03/2017, [url](#) ; Jeune Afrique (Rainfroy C.), 29/03/2017, [url](#)

¹⁰⁶ Le Monde (Adélé A., Hervieu S.), 29/03/2017, [url](#) ; Jeune Afrique (Rainfroy C.), 29/03/2017, [url](#)

¹⁰⁷ Alerte Info via Abidjan.net, 09/12/2015, [url](#)

¹⁰⁸ RFI, 03/01/2015, [url](#)

¹⁰⁹ Jeune Afrique, 05/01/2015, [url](#)

¹¹⁰ Le Monde (Adélé A.), 28/01/2016, [url](#)

¹¹¹ Le Monde (Adélé A.), 28/01/2016, [url](#)

¹¹² HRW, 08/12/2015, [url](#)

¹¹³ HRW, 13/01/2017, [url](#)

¹¹⁴ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

¹¹⁵ HRW, 13/01/2017, [url](#)

plus d'Ivoiriens à la CPI, estimant que la Côte d'Ivoire dispose désormais d'une « justice opérationnelle »¹¹⁶. Les dossiers relatifs à la crise postélectorale sont donc désormais instruits par les tribunaux ivoiriens¹¹⁷. Qui plus est, lors d'une rencontre le 19 avril 2017 à La Haye, des avocats mandatés par la Côte d'Ivoire ont demandé à la CPI d'abandonner totalement la procédure contre Simone Gbagbo¹¹⁸.

3.3. Réconciliation et indemnisation des victimes

Pour rappel, la CONARIV a été créée en mars 2015 et a pour mission de recenser les victimes dans un fichier unique consolidé afin de faciliter l'octroi des indemnisations (prise en charge des orphelins, aide pour l'obtention de documents d'identité, reconstruction d'écoles etc.)¹¹⁹.

Les indemnisations des victimes du conflit postélectoral ou de leurs ayants droit sont effectuées par son organe de mise en œuvre, le Programme national de cohésion sociale (PNCS). Ces indemnisations se sont poursuivies durant la période couverte par ce COI Focus, comme par exemple en janvier 2016, à Guiglo, lorsque 216 victimes ou ayants droit ont reçu un chèque d'un million de francs CFA¹²⁰.

Le 19 avril 2016, les membres de cette commission ont remis au président Ouattara une liste de 316.954 victimes qui seront indemnisées pour les exactions (viols, blessures graves, meurtres, disparition ou destructions de biens) commises entre 1990 et 2011. Le nombre de dossiers étudiés en un an est de 874.000¹²¹. Le gouvernement a prévu une enveloppe de 10 milliards de francs CFA (plus de 15 millions d'euros) pour ces indemnisations. A l'occasion de la cérémonie de la remise de ce rapport, le président de cette commission a déclaré que

« Le malaise est profond et il convient, à présent, de mettre un accent particulier sur les initiatives en faveur de la réconciliation [...]. Malgré une élection présidentielle apaisée et les nombreux efforts en faveur de la réconciliation, les poches de division demeurent, les cœurs sont encore chargés de rancœurs, de frustrations, d'amertumes et d'esprit de vengeance¹²². »

HRW affirme dans son rapport mondial, publié en janvier 2017, que la grande majorité des victimes identifiées par la commission n'ont encore bénéficié d'aucune aide¹²³.

Le mandat de la CONARIV a pris fin le 19 octobre 2016. Le rapport final contient « une liste récapitulative des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire entre 1990 et 2012, une proposition de réparation nationale et un projet de plan d'action en vue de la réconciliation ». Il n'a pas encore été rendu public. Ce dispositif a été jugé non inclusif par certaines organisations de la société civile qui appellent également à la mise en place d'un mécanisme de recours pour les personnes à qui le statut de « victime » a été refusé¹²⁴.

¹¹⁶ Jeune Afrique, 05/02/2016, [url](#)

¹¹⁷ HRW, 13/01/2017, [url](#)

¹¹⁸ Jeune Afrique, 17/05/2017, [url](#)

¹¹⁹ RFI, 28/03/2015, [url](#)

¹²⁰ RTS, 30/12/2015, [url](#); APA via Radiodiffusion Télévision Ivoirienne, 18/01/2016, [url](#)

¹²¹ RFI, 21/04/2016, [url](#)

¹²² Jeune Afrique (Duhem V.), 21/04/2016, [url](#)

¹²³ HRW, 13/01/2017, [url](#)

¹²⁴ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

4. Forces armées

4.1. Processus de désarmement, démobilisation et réinsertion

L'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (ADDR) a conclu ses travaux le 30 juin 2015. Cette instance a été remplacée par la Cellule de coordination, de suivi et de réinsertion (CCSR)¹²⁵. Le site Internet officiel de cette cellule ne contient pas de statistiques ultérieures à septembre 2015¹²⁶.

A l'occasion d'un séminaire à Abidjan en novembre 2015 sur le processus Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), Aïchatou Mindaoudou, la patronne de l'ONUCI, affirme que 10.000 ex-combattants sont toujours en cours de réinsertion¹²⁷ tandis que le journal *Notre Voie* estime qu'il reste près de 5.000 ex-combattants à désarmer et réintégrer¹²⁸. Selon un article du journal *Imatin*, 69.505 personnes dont 6.105 femmes, soit 93 % des ex-combattants, ont pu être réinsérés et réintégrés par l'ADDR active entre 2012 et 2015¹²⁹.

Dans une interview donnée à RFI en février 2016, Bruno Clément-Bollée, ancien officier français, aujourd'hui consultant international et assistant du directeur ivoirien de l'ADDR, explique le « processus DDR » :

« Il faut qu'il rende son arme, puis on l'envoie dans un camp de resocialisation où il passe un mois. Et là, on travaille l'esprit, on fait réfléchir l'ex-combattant à ce qu'il a vécu avec des équipes de psychologues, avec de la thérapie de groupe, la thérapie individuelle. Et puis on l'aide à se préparer à l'activité future qu'il pourra déployer. Ça, c'est tout à fait nouveau, des camps ont été créés pour ça. Et donc les ex-combattants se retrouvent isolés, d'abord se retrouvent entre factions parfois ex-ennemies, on commence à faire du brassage où l'Ivoirien du sud redécouvre celui du nord. Et le gars qu'il a vu parfois en face de lui, il s'apprête à vivre un mois avec lui. Et on commence ainsi la réconciliation. Ensuite il y a une période de formation qui dure deux, trois, quatre mois, cinq mois, en fonction du métier choisi. Et puis enfin, une réintégration »¹³⁰.

Il affirme également que, chaque mois, pendant son processus de réintégration, chaque ex-combattant, touche un pécule de 40.000 francs CFA, financé par les Nations unies¹³¹.

Le chercheur indépendant Laurent Touchard remarque que le nombre de 16.500 combattants qui n'ont pas été démobilisés (pro-Ouattara ou pro-Gbagbo) selon les experts onusiens est « plus de trois fois supérieur à la différence entre les 74 000 hommes répertoriés et les 69 000 en principe démobilisés »¹³².

L'armée ivoirienne compte aujourd'hui 22.000 hommes, dont de nombreux hauts gradés qui sont d'anciens rebelles intégrés après la crise de 2011¹³³. Les mutineries évoquées ci-après rappellent au directeur de publication de *Jeune Afrique* que les forces armées de Côte d'Ivoire sont « à deux vitesses », composées de trop nombreux hauts gradés ou de corps d'élite travaillant dans de

¹²⁵ GRIP (Vignane-Gonzalez L.), 22/01/2016, [url](#)

¹²⁶ CCSR, s.d., [url](#)

¹²⁷ Imatin, 27/11/2015, [url](#)

¹²⁸ Notre Voie (Kouadio B.), 26/11/2015, [url](#)

¹²⁹ Imatin, 27/11/2015, [url](#)

¹³⁰ RFI, 23/02/2016, [url](#)

¹³¹ RFI, 23/02/2016, [url](#)

¹³² Ultima Ratio (Touchard L.) [blog], 22/05/2017, [url](#)

¹³³ Le Point (Johnson J.), 08/02/2017, [url](#)

meilleures conditions d'une part, mais aussi de soldats sans formation ni moyens, ou d'hommes qui se sont fait la guerre en 2011 d'autre part¹³⁴.

4.1.1. Armement

Selon l'article de *Imatin* couvrant un séminaire à Abidjan en novembre 2015 sur le processus DDR, 39.279 armes et explosifs ont été collectés et près de 3,3 millions de munitions ont été récupérées¹³⁵.

Une analyse du site d'information pour la construction de la paix et les droits de l'homme Insight on Conflict, publiée en décembre 2015, affirme qu'il existe toujours des grands stocks d'armes dans le pays et que même si la plupart des milices qui n'ont pas été désarmées sont pro-Ouattara, ce n'est pas une garantie de stabilité¹³⁶.

Dans son rapport final publié en mars 2016, le Groupe d'experts des Nations unies sur la Côte d'Ivoire note que :

« Le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, qui s'est achevé le 30 juin 2015, n'a été que partiellement couronné de succès, les données fournies par les autorités ivoiriennes indiquant que 16 500 anciens combattants au moins n'ont toujours pas été démobilisés et que de vastes quantités d'armes et de munitions n'ont toujours pas été retrouvées. En outre, le Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire a pu établir que quelque 300 tonnes de matériel avaient été achetées par les anciennes Forces nouvelles au lendemain de la crise postélectorale¹³⁷. »

D'autre part, un rapport de l'organisation britannique Conflict Armament Research publié en novembre 2016 indique que les groupes armés du Sahel, jusqu'alors largement alimentés via la Libye, s'approvisionnent de plus en plus en équipement militaire dans les stocks nationaux, notamment ivoiriens¹³⁸.

Le Secrétaire général des Nations unies souligne en janvier 2017 que la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petits calibres (ComNat-AIPC) « a continué de récupérer les armes auprès des communautés, en offrant aux civils des avantages sociaux en échange d'armes et de munitions, et en faisant participer les autorités locales et coutumières à la sensibilisation des groupes cibles »¹³⁹. Le secrétaire exécutif de la ComNat-AIPC, Anzian Kouadja, indique quant à lui en mars 2017 que, en Côte d'Ivoire, 95% des armes sont marquées et sécurisées¹⁴⁰.

Selon le rapport d'information de l'Assemblée nationale française, ces statistiques paraissent très insuffisantes pour de nombreux observateurs lorsqu'ils les comparent avec le nombre de combattants démobilisés. « D'abondantes quantités d'armements demeureraient en circulation, sans qu'il soit possible d'en évaluer précisément le nombre ». Ce rapport conclut que « la présence de pro-Gbagbo au Liberia, avec une capacité à frapper aussi bien les militaires que les civils en Côte d'Ivoire représente un facteur d'instabilité à ne pas négliger pour Yamoussoukro »¹⁴¹.

¹³⁴ Jeune Afrique (Ben Yahmed M), 22/05/2017, [url](#)

¹³⁵ Imatin, 27/11/2015, [url](#)

¹³⁶ Insight on Conflict, 02/12/2015, [url](#)

¹³⁷ Conseil de sécurité des Nations unies, 07/03/2016, [url](#)

¹³⁸ Conflict Armament Research, 11/2016, [url](#) ; Mondafrique (Bayle T.), 21/12/2016, [url](#)

¹³⁹ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

¹⁴⁰ AIP via Abidjan.net, 10/03/2017, [url](#)

¹⁴¹ Assemblée nationale française, 27/04/2016, [url](#)

4.2. Anciens commandants de zones

Bruno Clément-Bollée, ancien officier français, aujourd'hui consultant international et assistant du directeur ivoirien de l'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (ADDR), indique lors d'une interview par RFI en février 2016 que le discours d'Alassane Ouattara, adressé aux ex-combattants en mars 2015, leur affirmant que leur seule opportunité est le DDR a permis de décrédibiliser sensiblement les anciens commandants de zone, les « com-zones », et de « mettre une distance entre les ex-combattants et ces chefs qui avaient encore une certaine influence sur eux¹⁴².

Toutefois, le chercheur indépendant Laurent Touchard affirme dans un ouvrage publié en 2017, dont des extraits sont repris sur le blog du Centre des études en sécurité de l'Institut français des relations internationales (IFRI), que les com-zones « sont loin d'avoir été totalement 'absorbés' dans les rangs de l'armée » et que les proches de Guillaume Soro occupent des positions importantes au sein de FRCI/FACI¹⁴³.

Dans son rapport final publié en mars 2016, le Groupe d'experts des Nations unies sur la Côte d'Ivoire note que « Les anciens commandants de zone qui, jouent un rôle de premier plan au sein de l'appareil de sécurité ivoirien, continuent d'avoir accès à des biens privés, des ressources financières, des armes et du matériel connexe »¹⁴⁴. Il développe ce constat de la manière suivante :

« Si la plupart des anciens commandants de zone ont été intégrés dans l'armée, ils continuent néanmoins d'exercer, de façon indépendante, une influence politique et financière. Par conséquent, le mode opératoire adopté lorsque les Forces nouvelles contrôlaient le nord du pays a été étendu à tout le territoire ivoirien. Les anciens commandants de zone demeurent un élément essentiel de l'appareil de sécurité, dans la mesure où ils contrôlent les unités militaires stationnées aux frontières (bataillons de sécurisation des régions de l'est, de l'ouest, du sud-ouest et 4e bataillon d'infanterie), la Garde républicaine et le service de protection rapprochée du Président. Ils contrôlent toujours de vastes pans de l'économie [...] et continuent d'avoir accès à des biens privés, à des ressources financières ainsi qu'à des armes et du matériel connexe »¹⁴⁵.

Le mission d'information de l'Assemblée nationale française relate en avril 2017 que :

« les com-zones contrôlent actuellement les unités qui 'comptent vraiment', c'est-à-dire celles qui bénéficient de la confiance du Président de la République et sont mieux formées et mieux équipées que les autres. Wattao est devenu commandant de la Garde républicaine après en avoir été le commandant adjoint. Cherif Ousmane, jusqu'alors commandant en second du Groupement de la sécurité présidentielle, est devenu commandant du premier bataillon de commandos parachutiste (1er BCP). Morou Ouattara a pris la tête du premier bataillon de sécurisation de l'est (BSE). Losséni Fofana commande le bataillon de sécurisation de l'ouest (BSO) et Vetcho le 3ème bataillon de Bouaké. Enfin, Martin Fofié Kouakou commande en second la deuxième région militaire de Daloa¹⁴⁶. »

4.3. Mutineries

Depuis janvier 2017, plusieurs mutineries secouent la Côte d'Ivoire. Des soldats réclament le paiement des primes promises lors de la crise postélectorale qui s'était soldée par l'accession à la

¹⁴² RFI, 23/02/2016, [url](#)

¹⁴³ Ultima Ratio (Touchard L.) [blog], 22/05/2017, [url](#)

¹⁴⁴ Conseil de sécurité des Nations unies, 07/03/2016, [url](#)

¹⁴⁵ Conseil de sécurité des Nations unies, 07/03/2016, [url](#)

¹⁴⁶ Assemblée nationale française, 27/04/2016, [url](#)

présidence d'Alassane Ouattara¹⁴⁷. Ces soldats recrutés en 2011 par Alassane Ouattara s'étaient vus promettre douze millions de francs CFA ainsi qu'une maison. Ils ont ensuite été réintégrés dans l'armée, contrairement à d'autres qui ont bénéficié du programme DDR, selon Leslie Varenne¹⁴⁸.

4.3.1. Janvier et février 2017

Les 5 et 6 janvier 2017, une mutinerie des militaires de Bouaké bloque l'agglomération de cette ville. Les mutins réclament le paiement de primes, l'augmentation de solde, des promotions plus rapides et des logements. La contestation se répand dans d'autres casernes de la Côte d'Ivoire, dont le camp militaire d'Akouédo à Abidjan. Les autres villes sont, selon un reportage d'Al Jazeera, Odienné, Korogho, Man, Daloa, Toulepleu, Daoukro et Abobo¹⁴⁹. Une médiation est menée le lendemain et le président Ouattara marque son accord pour plusieurs revendications. Le calme revient ensuite, selon *Jeune Afrique*¹⁵⁰. Cet accord prévoit notamment le versement immédiat de 12 millions de francs CFA (18.000 euros) à 8.500 militaires¹⁵¹, tous des ex-rebelles du nord qui ont soutenu Alassane Ouattara lors de la crise postélectorale de 2010-2011¹⁵².

Les Nations unies constatent que « la protestation a pris fin sans qu'aucun incident grave n'ait été signalé »¹⁵³.

Selon la journaliste d'investigation Leslie Varenne, cette mutinerie s'apparente plus à un coup d'Etat suite à des mises à l'écart de personnes (dignitaires de l'armée, partisans) qui ont œuvré à l'arrivée et au maintien au pouvoir d'Alassane Ouattara. Leslie Varenne remarque également que la concordance des moments n'est pas anodine puisqu'un vice-président devait être nommé par Alassane Ouattara quelques jours après ces premières mutineries¹⁵⁴.

Un journaliste du *Foreign Policy* analyse les causes et conséquences de ces mutineries dans un article du 12 janvier 2017. Selon lui, la crise trouve ses origines dans le partage des fruits de la croissance économique entre les élites et les troupes militaires. Alassane Ouattara a tardé à réformer réellement les services de sécurité dont les chaînes de commandement sont aujourd'hui occupées par des anciens caciques de la rébellion, dont le support est crucial pour le président du pays. Dans cet article du *Foreign Policy*, une chercheuse de l'université d'Edinburgh souligne qu'il vaut mieux faire face à des troupes mécontentes qu'à des élites militaires contrariées. Ces troupes qui ont mené Alassane Ouattara au pouvoir ont néanmoins toujours une capacité de nuisance¹⁵⁵.

Selon *Mondafrique*, les mouvements d'humeur ont souligné différentes lignes de fractures, notamment entre les anciens membres de l'armée régulière et les ex-rebelles intégrés à l'armée, mais aussi entre les ex-rebelles eux-mêmes qui bénéficient d'une manière différente de l'arrivée au pouvoir de Ouattara et enfin entre des « allégeances claniques plus ou moins fluctuantes articulées autour de personnalités politiques »¹⁵⁶.

¹⁴⁷ Le Monde (Hervieu S.), 16/05/2017, [url](#)

¹⁴⁸ IVERIS (Varenne L.), 19/05/2017, [url](#)

¹⁴⁹ Al Jazeera, 08/01/2017, [url](#)

¹⁵⁰ Jeune Afrique (Duhem V.), 10/01/2017, [url](#)

¹⁵¹ Libération (Malagardis M.), 18/01/2017, [url](#)

¹⁵² Le Monde, 15/05/2017, [url](#) ; Le Monde (Hervieu S.), 16/05/2017, [url](#)

¹⁵³ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

¹⁵⁴ IVERIS (Varenne L.), 07/01/2017, [url](#)

¹⁵⁵ Foreign Policy (Lyngaas S.), 12/01/2017, [url](#)

¹⁵⁶ Mondafrique (Bayle T.), 02/03/2017, [url](#)

Le 9 janvier, trois hauts gradés (le chef d'état-major de l'armée, le commandant supérieur de la gendarmerie et le directeur général de la police) ont été limogés en conséquence directe des mutineries survenues quelques jours plus tôt¹⁵⁷.

Le 16 janvier, un député pro-gouvernemental a été brièvement séquestré par une dizaine de militaires ayant participé à la mutinerie à Bouaké, selon l'AFP. Il a été relâché quelques heures plus tard¹⁵⁸.

Le 17 janvier 2017, un nouveau mouvement de protestation armé s'est déclenché dans un centre de formation militaire à Zambakro, près de Yamoussoukro. Des militaires auraient notamment attaqué les locaux de la garde républicaine selon un témoin interrogé par *Jeune Afrique*¹⁵⁹. Quatre militaires ont été blessés lors de ces échanges de tirs et un a succombé à ses blessures, toujours selon *Jeune Afrique*¹⁶⁰, alors que les Nations unies annoncent la mort de quatre soldats¹⁶¹. Ce mouvement s'est propagé à d'autres villes de province telle que Dimbokro (centre) et Man (ouest)¹⁶², ainsi que Abidjan, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Ferkessédougou et Gagnoa¹⁶³.

Le 18 janvier, selon le média américain Voice of America (VOA), des tirs ont été entendus dans la zone du port autonome d'Abidjan (Port-Bouët) ainsi qu'à Bouaké (entre des militaires et des gardes pénitenciers)¹⁶⁴.

La majorité des sources consultées s'accordent pour dire que le *timing* de ces mutineries n'est pas une coïncidence. Guillaume Soro vient de perdre sa position de deuxième personnage de l'État. Qui plus est, il n'a plus de fidèles dans le nouveau gouvernement¹⁶⁵ et plusieurs de ses candidats avaient été écartés par le RDR lors des élections législatives de décembre 2016¹⁶⁶.

Le 7 et le 8 février 2017, quarante éléments des forces spéciales de l'armée ivoirienne ont manifesté leur mécontentement et exigeaient les mêmes primes que les mutins de Bouaké à Adiaké (sud-est). Ils ont établi des barrages et tiré en l'air. Deux personnes ont été blessées par des balles perdues¹⁶⁷.

Le 12 février 2017, six journalistes ivoiriens ont été convoqués puis incarcérés pour « divulgation de fausses informations » sur la mutinerie de Adiaké. Il s'agit de Vamara Coulibaly (directeur de *L'Inter* et de *Soir Info*), Yacouba Gbané (directeur de *Temps*), Franck Bamba Mamadou (directeur de *Notre Voie*), ainsi que de Hamadou Ziao (rédacteur en chef de *L'Inter*), Jean Bédel Gnago (*Soir Info*) et Ferdinand Bailly (*Le Temps*)¹⁶⁸. Reporters sans frontières (RSF) a demandé leur « libération immédiate et sans conditions »¹⁶⁹. Selon le responsable du Syndicat de la presse privée de Côte d'Ivoire, ces six journalistes auraient été inculpés « d'atteintes à la sûreté de l'État, à l'incitation des militaires à l'insoumission et à la rébellion »¹⁷⁰. *Mondafrique* explique que les six journalistes ont été accusés « d'avoir porté atteinte à la sûreté de l'État en diffusant de fausses informations concernant un supposé accord financier qui aurait été conclu avec les forces spéciales », alors que le pouvoir

¹⁵⁷ Jeune Afrique (Duhem V.), 10/01/2017, [url](#)

¹⁵⁸ AFP, 16/01/2017, [url](#)

¹⁵⁹ Jeune Afrique (Mieu B.), 17/01/2017, [url](#)

¹⁶⁰ Jeune Afrique (Mieu B.), 17/01/2017, [url](#)

¹⁶¹ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

¹⁶² Libération (Malagardis M.), 18/01/2017, [url](#)

¹⁶³ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

¹⁶⁴ VOA, 18/01/2016, [url](#)

¹⁶⁵ Libération (Malagardis M.), 18/01/2017, [url](#)

¹⁶⁶ Mondafrique (Bayle T.), 02/03/2017, [url](#)

¹⁶⁷ Jeune Afrique (Mieu B.), 08/02/2017, [url](#)

¹⁶⁸ Jeune Afrique, 13/02/2017, [url](#)

¹⁶⁹ RSF, 14/02/2017, [url](#)

¹⁷⁰ Jeune Afrique (Rainfroy C.), 15/02/2017, [url](#)

ivoirien garde une certaine discrétion sur les arrangements avec les mutins¹⁷¹. Ils ont néanmoins été remis en liberté le 14 février¹⁷².

4.3.2. Mai 2017

L'accès à Bouaké (deuxième ville du pays) par le « corridor sud » a été bloqué le 8 mai 2017 par plusieurs centaines d'anciens rebelles démobilisés, non armés, réclamant leur « part du gâteau » (une prime de 18 millions de francs CFA et leur intégration dans l'armée ou dans des corps paramilitaires)¹⁷³. Aucun accord n'a été trouvé et les manifestants ont promis de se remobiliser¹⁷⁴.

Le 11 mai 2017, le sergent Fofana, présenté comme le porte-parole des 8.400 mutins de janvier (qui ont reçu chacun cinq millions de francs CFA, soit l'équivalent de 7.600 euros¹⁷⁵) a présenté ses excuses à la télévision nationale et a affirmé que ceux-ci renonçaient définitivement à leurs revendications financières¹⁷⁶. Or, sept autres millions de francs CFA (l'équivalent de 10.000 euros) devaient être versés à ces mutins à partir de mai 2017¹⁷⁷.

Des tirs ont retenti quelques heures après cette déclaration, principalement à Abidjan (surtout autour d'Akouedo et du camp Gallieni au Plateau) et à Bouaké¹⁷⁸. Ces villes ont tourné au ralenti, plusieurs entreprises ayant conseillé à leurs employés de rester à leurs domiciles. Des tirs sporadiques ont également été entendus à Korhogo (nord), Bondoukou (est), Man (ouest), San Pedro (sud)¹⁷⁹ ainsi qu'à Gagnoa et Daloa¹⁸⁰.

Un accord avec les soldats mutins a été annoncé par le ministre ivoirien de la Défense dans la soirée du 15 mai 2017 mais des tirs étaient toujours audibles dans plusieurs villes, dont Abidjan, après cette annonce¹⁸¹. Les mutins se sont livrés à des vols et des rackets à Bouaké¹⁸².

Les 13 mai, des habitants ont manifesté à Daloa (troisième ville de Côte d'Ivoire) pour démontrer leur opposition aux mutins¹⁸³. Le Rassemblement des républicains (RDR) a également appelé à manifester à Korhogo et Bouaké¹⁸⁴.

A la mi-journée du 16 mai, les mutins ont arrêté leur mouvement de contestation suite à un accord qualifié de « secret défense » avec les autorités¹⁸⁵.

Aline Leboeuf, chercheuse à l'IFRI, a exprimé à la BBC que le volet politique présent lors des mutineries de janvier n'était plus présent à l'occasion des mutineries de mai¹⁸⁶.

Ces mutineries ont causé un mort et plusieurs blessés à Bouaké¹⁸⁷ et Korhogo¹⁸⁸. Selon le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement Bruno Koné, le bilan de ces mutineries de mai 2017 est de quatre morts et neuf blessés¹⁸⁹.

¹⁷¹ Mondafrique (Bayle T.), 02/03/2017, [url](#)

¹⁷² Jeune Afrique (Rainfroy C.), 15/02/2017, [url](#)

¹⁷³ AFP via Abidjan.net, 08/05/2017, [url](#) ; RFI, 08/05/2017, [url](#)

¹⁷⁴ Jeune Afrique (Mieu B.), 09/05/2017, [url](#)

¹⁷⁵ Le Monde, 15/05/2017, [url](#) ; Le Monde (Hervieu S.), 16/05/2017, [url](#)

¹⁷⁶ Jeune Afrique (Sylvestre-Treiner A., Rainfroy C.), 12/05/2017, [url](#)

¹⁷⁷ Le Monde, 15/05/2017, [url](#)

¹⁷⁸ Jeune Afrique (Sylvestre-Treiner A., Rainfroy C.), 12/05/2017, [url](#)

¹⁷⁹ Jeune Afrique, 15/05/2017, [url](#)

¹⁸⁰ RFI, 15/05/2017, [url](#)

¹⁸¹ Jeune Afrique, 15/05/2017, [url](#)

¹⁸² Jeune Afrique, 15/05/2017, [url](#)

¹⁸³ Le Monde, 15/05/2017, [url](#) ; Connection ivoirienne, 14/05/2017, [url](#)

¹⁸⁴ Le Monde (Hervieu S.), 16/05/2017, [url](#)

¹⁸⁵ Le Monde (Hervieu S.), 16/05/2017, [url](#)

¹⁸⁶ BBC, 17/05/2017, [url](#)

¹⁸⁷ Le Monde, 15/05/2017, [url](#)

Le Secrétaire général des Nations unies a quant à lui qualifié les mutineries de violences « inacceptables » et a félicité le gouvernement de Côte d'Ivoire « pour ses efforts qui ont permis de remédier aux tensions et de rétablir la sécurité »¹⁹⁰.

Quelques jours après ces dernières mutineries, le directeur de publication de *Jeune Afrique*, Marwane Ben Yahmed, rappelle qu'il est dangereux de montrer que tirer en l'air et prendre les populations en otage permet d'obtenir gain de cause. Il s'interroge également sur l'absence de prévision du gouvernement ou de ses services de renseignements¹⁹¹.

Le 22 mai, des anciens rebelles démobilisés ont revendiqué des avantages financiers dans plusieurs villes de Côte d'Ivoire. Il s'agit d'anciens rebelles non-intégrés à l'armée après avoir combattu au sein des Forces nouvelles qui seraient entre 6.000¹⁹² et 6.900 personnes¹⁹³. Ils ont occupé le corridor de Gesco au nord de Yopougon (Abidjan), le corridor sud de Korhogo ainsi que certaines rues à Bouaké dans le cadre des funérailles de l'un de leurs camarades décédé une semaine plutôt suite à des tirs de mutins. Dans cette ville, ils ont également brièvement bloqué la ministre de la Solidarité, Mariatou Koné¹⁹⁴. Le lendemain, des manifestations des ex-rebelles démobilisés et une dispersion de la police a causé la mort de quatre démobilisés, tués par les forces de l'ordre lors d'affrontements. Une quinzaine de blessés, dont plusieurs grièvement atteints, sont également à déplorer, selon *Le Monde*¹⁹⁵.

5. Principales autres sources de violence

5.1. Violences communautaires

Des affrontements intercommunautaires entre éleveurs et agriculteurs se sont déroulés à Bouna (nord-est) en mars 2016. Selon les Nations unies, les zones de pâturages et le contrôle du pouvoir traditionnel dans la région sont à l'origine de ces incidents¹⁹⁶. Le GRIP signale que « Les Lobis, majoritairement agriculteurs, accusent les Peuls de détruire leurs cultures alors que ces derniers affirment être à la recherche de pâturage¹⁹⁷. » Environ 30 personnes ont perdu la vie, une cinquantaine ont été blessées, et des milliers d'autres se sont déplacées (2.900 en Côte d'Ivoire et 2.000 autres vers le Burkina Faso), selon les Nations unies¹⁹⁸. Le GRIP comptabilise quant à lui vingt tués et une trentaine de blessés¹⁹⁹. Selon HRW, les chasseurs traditionnels dozos sont responsables d'au moins quinze de ces meurtres²⁰⁰. La mission d'information de l'Assemblée nationale note que les dozos sont intervenus « dans les deux camps »²⁰¹. Les victimes seraient en majorité peules, koulango ou malinké²⁰².

¹⁸⁸ Jeune Afrique (Rainfroy C., Duhem V.), 15/05/2017, [url](#)

¹⁸⁹ Jeune Afrique, 17/05/2017, [url](#)

¹⁹⁰ Nations unies, 17/05/2017, [url](#)

¹⁹¹ Jeune Afrique (Ben Yahmed M), 22/05/2017, [url](#)

¹⁹² AFP via Abidjan.net, 23/05/2017, [url](#)

¹⁹³ Le Monde (Hervieu S.), 12/05/2017, [url](#)

¹⁹⁴ Jeune Afrique (Rainfroy C.), 22/05/2017, [url](#)

¹⁹⁵ Le Monde (Hervieu S.), 23/05/2017, [url](#)

¹⁹⁶ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

¹⁹⁷ GRIP (Lankoandé W.-H.), 11/07/2016, [url](#)

¹⁹⁸ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

¹⁹⁹ GRIP (Lankoandé W.-H.), 11/07/2016, [url](#)

²⁰⁰ HRW, 13/01/2017, [url](#)

²⁰¹ Assemblée nationale française, 27/04/2016, [url](#)

²⁰² Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

Le chef des dozos de Bouna a par la suite été inculpé de meurtre et 70 autres dozos, ainsi que 45 autres personnes, ont été arrêtés suite au rôle qu'ils ont joué dans ces violences. HRW affirme, dans son rapport mondial publié en janvier 2017, que plus de 75 personnes sont toujours en détention et en attente de leur procès²⁰³. L'Expert indépendant sur le renforcement de capacités et la coopération technique avec la Côte d'Ivoire dans le domaine des droits de l'homme salue l'arrestation et l'inculpation immédiate du chef des dozos de Bouna et l'arrestation de dizaines d'autres personnes, ce qui signale selon lui un rejet de l'impunité²⁰⁴.

Suite à ces violences, un atelier de haut niveau visant à recenser les obstacles à la cohésion sociale et à y apporter les solutions a été organisé en décembre 2016. L'ONUCI a également organisé des ateliers et des formations en matière de prévention et de médiation des conflits. Le Secrétaire général des Nations unies estime en janvier 2017 que le gouvernement a maintenant « une meilleure connaissance des menaces latentes et est mieux préparé à y faire face ». Les forces armées de Côte d'Ivoire ont quant à elles établi un poste de commandement temporaire à Bouna afin de rétablir le calme et de renforcer le contrôle aux frontières²⁰⁵.

Enfin, le Secrétaire général des Nations unies note qu'en juillet 2016, la plupart des personnes déplacées par les violences intercommunautaires à Bouna sont retournées dans leur lieu d'origine²⁰⁶.

5.2. Litiges fonciers à l'ouest de la Côte d'Ivoire

Le Secrétaire général des Nations unies constate que la plupart des litiges fonciers se concentrent le long des frontières de l'ouest et de l'est ainsi que dans certaines régions du nord²⁰⁷. Le Groupe d'experts des Nations unies sur la Côte d'Ivoire note, dans son rapport final de mars 2016, que « Les conditions de sécurité à la frontière avec le Liberia et le Ghana continuent de s'améliorer ». Il précise aussi que « le risque que des armes et du matériel connexe se trouvant actuellement en Côte d'Ivoire soient exportés vers d'autres États de la sous-région demeure »²⁰⁸.

Le rapatriement des réfugiés du Liberia, suspendu pendant la crise Ebola, a repris en décembre 2015 (voir point 6.2.). Cela a renforcé la concurrence foncière dans l'ouest de la Côte d'Ivoire²⁰⁹. Le Secrétaire général des Nations unies constate également que ces retours ont impliqué une augmentation des tensions à l'ouest de la Côte d'Ivoire²¹⁰. Il note toutefois que le gouvernement s'attaque particulièrement aux problèmes de sécurité dans cette région du pays²¹¹.

Le 2 décembre 2015, des miliciens ivoiriens et libériens ont mené une attaque à Olodio (sud-ouest) qui s'est soldée par la mort de sept militaires ivoiriens²¹². Le Groupe d'experts des Nations unies sur la Côte d'Ivoire estime que cette attaque a été menée par un groupe de quinze assaillants composé de miliciens ivoiriens et de mercenaires libériens, tous entraînés au Liberia (sur l'île de Kity). Le Groupe estime que cette attaque démontre que même si les conditions de sécurité entre la Côte d'Ivoire et le Liberia s'améliorent depuis 2011, elles restent précaires. Le Groupe estime que « les structures et les capacités militaires (combattants, armes et matériel connexe) des mercenaires présents au Liberia peuvent être considérées comme dormantes et prêtes à être activées » et que

²⁰³ HRW, 13/01/2017, [url](#)

²⁰⁴ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 17/06/2016, [url](#)

²⁰⁵ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²⁰⁶ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²⁰⁷ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²⁰⁸ Conseil de sécurité des Nations unies, 07/03/2016, [url](#)

²⁰⁹ HRW, 13/01/2017, [url](#)

²¹⁰ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²¹¹ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²¹² HRW, 13/01/2017, [url](#)

« les activités des mercenaires libériens sont étroitement liées à la dynamique politique interne de la Côte d'Ivoire »²¹³.

Au mont Péko, plus de 15.000 cultivateurs de cacao ont été expulsés en juillet 2016, dans le but de restaurer les forêts en déclin. En conséquence, de nombreuses familles ont été privées d'une alimentation suffisante, d'un toit ou d'un accès à des installations sanitaires. HRW affirme que « des opérations d'expulsion à plus petite échelle de personnes vivant dans les forêts protégées ont été souvent menées sans avertissement préalable adéquat, et des agriculteurs ont été victimes de coups et d'extorsions au cours de ces opérations »²¹⁴. Face à de nombreux et urgents besoins humanitaires pour ces personnes déplacées, principalement burkinabè, le Secrétaire général des Nations unies note que l'action humanitaire a été bien coordonnée²¹⁵.

Le village de Kpéaba, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, a été attaqué par des assaillants venus de Guinée dans la nuit du 21 au 22 décembre 2016. Ils ont tué un habitant, blessé plusieurs autres et brûlé des maisons selon RFI. Ce village avait déjà été l'objet de fortes tensions liées à des conflits fonciers en 2013²¹⁶.

Dans son rapport d'information, l'Assemblée nationale française note en avril 2017 que depuis mars 2016, aucun problème majeur n'a été recensé dans la zone frontalière avec le Liberia²¹⁷.

5.3. Terrorisme

Le Global Terrorism Index 2016, publié en novembre 2016 par le *think tank* Institute for Economics and Peace basé à Sydney, classe la Côte d'Ivoire en 72^{ème} position des pays les plus touchés par le terrorisme en 2015. Ce classement est effectué selon des critères particuliers tels le nombre d'attentats terroristes, le nombre de morts et de blessés suite à un attentat terroriste, ou encore le nombre de bâtiments ou matériels ayant subi des dégâts suite à un attentat terroriste²¹⁸.

Une attaque terroriste majeure s'est déroulée le dimanche 13 mars 2016. Deux à quatre hommes lourdement armés ont attaqué un hôtel de Grand-Bassam²¹⁹. Le dernier bilan est de dix-huit morts, dont quinze civils. Trois djihadistes présumés ont également été tués²²⁰. Dans un discours qui a suivi ces attentats, Alassane Ouattara a annoncé un renforcement des mesures de sécurité²²¹. Al-Qaïda au Maghreb islamique/Al-Mourabitoune a revendiqué cette attaque²²². Dans un communiqué, le groupe menace la France et ses intérêts²²³. Selon un rapport du *think tank* marocain OCP Policy Center paru en janvier 2017, le groupe Al Mourabitoun est composé d'une force de 100 hommes issus des Touaregs et des Arabes du Mali ainsi que d'autres pays (Algérie, Tunisie, etc.). Ces hommes ne se plient pas aux exigences de territorialité et sont actifs dans cinq pays (Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Libye, Mali et Niger). Le groupe est actuellement scindé entre une branche dirigée par Adnan Abu Walid Sahraoui qui a prêté allégeance à l'Etat islamique en 2015 et une autre branche dirigée par Mokhtar Belmokhtar qui refuse de reconnaître cette allégeance²²⁴.

²¹³ Conseil de sécurité des Nations unies, 07/03/2016, [url](#)

²¹⁴ HRW, 13/01/2017, [url](#)

²¹⁵ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²¹⁶ RFI, 23/12/2016, [url](#)

²¹⁷ Assemblée nationale française, 27/04/2016, [url](#)

²¹⁸ Institute for Economics and Peace, 11/2016, [url](#)

²¹⁹ Courrier international, 13/03/2016, [url](#)

²²⁰ RFI 14/03/2016, [url](#)

²²¹ Jeune Afrique (Olivier M.), 15/03/2016, [url](#)

²²² RFI 14/03/2016, [url](#)

²²³ Jeune Afrique (Mathieu O.), 15/03/2016, [url](#)

²²⁴ OCP Policy Center (Bassou A., Guennoun I), 01/2017, [url](#)

Selon *Jeune Afrique*, les autorités ivoiriennes savaient que la Côte d'Ivoire allait être une cible du terrorisme. Ainsi, en janvier 2016, le plan antiterroriste a été activé, un test de simulation a été organisé début mars, la coordination des services de sécurité a été confiée à des nouvelles personnes²²⁵. De plus, le même magazine affirme, en février 2016, que cinq attentats ont été déjoués à Abidjan en un an. Les lieux visés seraient ceux fréquentés par les expatriés. Des cellules djihadistes dormantes, liées au groupe Ansar Eddine, ont été démantelées à Abidjan et à Bouaké auparavant²²⁶. Le chercheur indépendant Laurent Touchard souligne également, dans un livre publié en 2017 et consacré aux forces armées africaines, que la menace djihadiste avait été prise au sérieux par les services sécuritaires ivoiriens. Selon ses analyses, « le dispositif sécuritaire ivoirien a été efficace », notamment par des courts délais d'intervention, lors de l'attaque à Grand-Bassam²²⁷.

En réponse à l'attaque perpétrée à Grand Bassam, le gouvernement a renforcé les dispositifs de sécurité et de prévention, notamment les contrôles aux frontières, et a adopté un plan de lutte contre le terrorisme²²⁸. Les services de renseignements ivoiriens et français ont également placé plusieurs mosquées d'Abidjan sous étroite surveillance selon *Mondafrique*²²⁹.

Le 13 avril 2016, le ministre de l'Intérieur et de la sécurité a annoncé l'arrestation de 83 personnes²³⁰. Deux militaires ont été déclarés coupables de « violation de consignes et d'associations de malfaiteurs » et ont été condamnés à dix ans d'emprisonnement en août 2016²³¹. En janvier 2017, le cerveau présumé de l'attaque de Grand-Bassam a été arrêté au nord du Mali par les forces françaises de l'opération Barkhane²³².

Une carte de *The Long War Journal* démontre que deux autres attaques se sont déroulées au Mali tout près de la frontière avec la Côte d'Ivoire – à Fakola le 28 juin 2015 et à Misseni le 7 mars 2016 – sans faire de victime²³³. Le Groupe d'experts des Nations unies sur la Côte d'Ivoire estime que « les personnes impliquées dans ces attaques ont transité par le territoire ivoirien pour aller d'une ville à l'autre »²³⁴.

Les Nations unies signalent également une attaque menée par des assaillants non identifiés le 29 mars 2016 contre un poste de l'armée près du village frontalier libérien de Nero (région de Tabou) ainsi que des affrontements en avril le long de la frontière avec le Mali, notamment dans les villages Ouelli et Débété (région de Tingréla)²³⁵.

Le 24 mars 2017, le ministère des Transports a invité les ports d'Abidjan et de San Pedro à relever le niveau de sécurité, suite à des « informations reçues relatives à de probables attaques terroristes sur le territoire ivoirien »²³⁶. Deux jours plus tard, les autorités ont estimé que la menace n'était pas réelle et ont demandé de revenir au niveau de sécurité normal²³⁷.

²²⁵ Jeune Afrique (Mieu B.), 14/03/2016, [url](#) ; Jeune Afrique (Mieu B.), 17/09/2015, [url](#)

²²⁶ Jeune Afrique, 10/02/2016, [url](#) ; Ultima Ratio (Touchard L.) [blog], 22/05/2017, [url](#)

²²⁷ Ultima Ratio (Touchard L.) [blog], 22/05/2017, [url](#)

²²⁸ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#) ; Jeune Afrique (Mieu B.), 10/05/2016, [url](#)

²²⁹ Mondafrique (Bayle T.), 08/01/2017, [url](#)

²³⁰ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²³¹ AI, 22/02/2017, [url](#)

²³² RFI, 12/01/2017, [url](#)

²³³ The Long War Journal, 08/06/2016, [url](#)

²³⁴ Conseil de sécurité des Nations unies, 07/03/2016, [url](#)

²³⁵ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²³⁶ Eburnie today (Suy K.), 25/03/2017, [url](#)

²³⁷ Reuters (Aboa A., Bavier J.), 26/03/2017, [url](#)

5.4. Comportements des forces de sécurité

Selon le rapport mondial 2017 de HRW, « Les arrestations arbitraires, les mauvais traitements aux détenus, et les assassinats illégaux commis par les forces de sécurité ont diminué en fréquence en 2016 »²³⁸. Toutefois HRW relève que des phénomènes persistent :

« Les forces de sécurité ont continué à être impliquées dans des actes d'extorsions, des systèmes d'impôts parallèles et d'autres agissements criminels, pour tirer profit de l'exploitation illégale du cacao, des diamants et d'autres ressources naturelles. Des commandants présumés coupables de graves violations des droits humains occupent toujours des postes à responsabilité au sein des forces armées, et plusieurs se seraient personnellement enrichis et auraient illégalement amassé des stocks d'armes.

Les actes d'extorsion commis par les forces de sécurité positionnées sur des postes de contrôle illégaux restent un problème prégnant sur les routes secondaires dans les zones rurales. Les Nations Unies ont signalé qu'en mars, à Assuéfry, au nord-est de la Côte d'Ivoire, l'armée ivoirienne a tiré sur des manifestants furieux de ces extorsions systématiques commises par des militaires, ce qui a entraîné la mort de trois personnes »²³⁹.

HRW note également que « le nombre d'enquêtes et de procédures judiciaires engagées contre les responsables d'abus a légèrement augmenté, mais elles sont restées rares »²⁴⁰.

RFI relate en outre des affrontements entre des jeunes et des forces de l'ordre dans plusieurs villes du pays durant l'automne 2016, souvent suite à des bavures policières, comme par exemple début octobre à Katiola, ou dans la nuit du 16 au 17 novembre à Yamoussoukro, ou encore quelques jours plus tôt à Bouna²⁴¹.

5.5. Propriétés illégalement occupées

En ce qui concerne les propriétés illégalement occupées, le Secrétaire général des Nations unies constate que le gouvernement continue de restituer celles-ci à leurs propriétaires, principalement des personnes associées à Laurent Gbagbo. A la date du 31 janvier 2017, 1.204 propriétés ont été restituées, 189 plaintes sont toujours en cours d'examen et 338 autres doivent encore être traitées²⁴².

5.6. Criminalité

5.6.1. Coupeurs de route

Selon le rapport d'information de l'Assemblée nationale française, « Les progrès du processus DDR ont contribué à réduire la prévalence de ces barrages qui demeuraient néanmoins fréquents, en particulier sur la portion de route entre Korhogo et Bouaké, dans le nord du pays ». Ce rapport d'avril 2017 souligne également que plusieurs interlocuteurs ont relevé que « la situation se serait améliorée au cours de la période récente sans pour autant que le problème soit complètement résolu »²⁴³.

²³⁸ HRW, 13/01/2017, [url](#)

²³⁹ HRW, 13/01/2017, [url](#)

²⁴⁰ HRW, 13/01/2017, [url](#)

²⁴¹ RFI, 17/11/2016, [url](#)

²⁴² Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²⁴³ Assemblée nationale française, 27/04/2016, [url](#)

En effet, les coupeurs de routes sont toujours actifs, comme par exemple en avril 2017 lorsque trois personnes ont été blessées par balles sur l'axe Tanda-Tiedjo (nord-est)²⁴⁴.

Le chercheur indépendant Laurent Touchard constate que le phénomène des coupeurs de route a crû en 2015 et qu'il n'a pas disparu en 2016 malgré l'efficacité de plusieurs opérations de sécurisation. Parmi une multitude d'incidents de cette catégorie, il en relève certains mortels : un enseignant est assassiné en novembre 2015 entre Kong et Ferkessedougou ; un lieutenant-colonel est tué « en service commandé », entre Agnibilekrou et Takikro, le 17 août 2016 ; l'épouse d'un ex-maire est mortellement blessée entre Niediekaha et Kouroukouna, le 30 août 2016 et, le lendemain, des coupeurs de route tirent à l'arme automatique sur des véhicules à Tafiré. Enfin, le 18 novembre 2016, un gendarme est assassiné en plein district de Yamoussoukro²⁴⁵.

5.6.2. Microbes

La plupart des interlocuteurs institutionnels préfèrent parler « d'enfants en conflit avec la loi », dans l'optique d'éliminer le stigmate dégradant et déshumanisant de « microbes »²⁴⁶. Ces enfants – âgés entre 12 et 18 ans, voire entre 7 et 15 ans²⁴⁷ – qui ont souvent combattu durant la période postélectorale et qui sont aujourd'hui abandonnés par leurs anciens leaders ou par les programmes de réinsertion, se déplacent par petits groupes, armés de couteaux, de machettes, de haches et de gourdins²⁴⁸. Ils mènent également des attaques nocturnes dans des domiciles, comme l'a constaté le site d'information Koaci dans des quartiers de la commune d'Abobo en décembre 2015²⁴⁹. Ils seraient environ un millier et font partie de réseaux structurés et hiérarchisés, selon un article sur le blog du Centre des études en sécurité de l'IFRI²⁵⁰. Un rapport des organisations Indigo Côte d'Ivoire et Interpeace affirme que ces microbes seraient entre 6.000 et 8.000, rien qu'à Abobo. Ce rapport, financé par l'Unicef, décrit plus en profondeur le mode de fonctionnement de ces groupes ainsi que les règlements de compte ou les « comités de surveillance »²⁵¹.

Des comités d'autodéfense se sont en effet organisés afin de surveiller certains quartiers d'Abobo, comme à Sagbé ou Derrière les rails, selon Koaci²⁵². En guise de représailles, des présumés membres des microbes sont parfois tabassés et tués par la population²⁵³. Les lynchages publics sont quelquefois commis sur des personnes simplement soupçonnées d'être des criminels²⁵⁴.

Les forces de sécurité interviennent contre ces acteurs de violence, comme par exemple durant la nuit du 14 août 2015. Une vaste opération a été menée par le Centre de coordination des décisions opérationnelles (CCDO). Une soixantaine de microbes ont été arrêtés²⁵⁵. Une opération lancée le 17 mai 2016, visant le phénomène des microbes et appelée « opération Epervier » a permis quant à elle d'interpeller 422 personnes et de détruire 21 fumoirs en 48 heures, selon le préfet de police d'Abidjan²⁵⁶. Selon une autre source sécuritaire, après deux mois, ce sont 11.539 personnes qui ont été interpellées et 250 personnes, dont 11 mineurs, déférées à la justice²⁵⁷. Une opération similaire

²⁴⁴ AIP, 06/04/2017, [url](#)

²⁴⁵ Ultima Ratio (Touchard L.) [blog], 22/05/2017, [url](#)

²⁴⁶ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 17/06/2016, [url](#)

²⁴⁷ Ultima Ratio (Gauthier V.) [blog], 14/03/2017, [url](#)

²⁴⁸ France Télévisions (Mateso M.), 07/09/2015, [url](#)

²⁴⁹ Koaci, 14/12/2015, [url](#)

²⁵⁰ Ultima Ratio (Gauthier V.) [blog], 14/03/2017, [url](#)

²⁵¹ Indigo Côte d'Ivoire, Interpeace, 02/2017, [url](#)

²⁵² Koaci, 14/12/2015, [url](#)

²⁵³ France Télévisions (Mateso M.), 07/09/2015, [url](#) ; Le Monde (Adélé A.), 04/04/2016, [url](#)

²⁵⁴ HRW, 13/01/2017, [url](#)

²⁵⁵ Imatin, 14/08/2015, [url](#)

²⁵⁶ Abidjan.net, 20/05/2016, [url](#)

²⁵⁷ Koaci.com, 27/07/2016, [url](#)

appelée « Vacances sécurisées » a été lancée le 26 juillet 2016²⁵⁸. Une opération « Epervier 2 » a été menée en septembre 2016 afin de notamment sécuriser la fête de Tabaski (fête du mouton) et la rentrée scolaire²⁵⁹. Cette opération unissant des éléments de l'armée et de la gendarmerie permet une certaine réactivité selon Laurent Touchard²⁶⁰. Le gouvernement a de son côté mis en place des centres de rééducation afin de réintégrer les mineurs délinquants, comme à Dabou ou en Zone 4²⁶¹.

5.7. Climat social

Dans son rapport mondial 2017, HRW note que « Le maintien de la stabilité politique de la Côte d'Ivoire et sa forte croissance macroéconomique ont fourni en 2016 des conditions propices à une amélioration progressive de l'état de droit et de la réalisation des droits économiques et sociaux »²⁶².

Le taux de croissance de la Côte d'Ivoire affiche l'un des taux les plus élevés de la sous-région mais *Libération* note que le taux de pauvreté n'a que peu reculé et que la croissance n'est pas équitablement répartie²⁶³. Les chiffres récoltés par *Mondafrique* en janvier 2017 indiquent que 46 % des habitants ne sont jamais allés à l'école, que 20 % souffrent de malnutrition chronique et que seulement de 5 % à 6 % bénéficient d'une protection sociale. Qui plus est, Les hauts postes des institutions politiques et sécuritaires restent largement accaparés par des personnalités du nord du pays²⁶⁴. Dès lors, les attributions de marchés et la mainmise des richesses au profit des proches du président entretiennent des frustrations au sein de la population²⁶⁵.

Dans ces circonstances, le climat social se dégrade depuis janvier 2017 (militaires, fonctionnaires, planteurs, étudiants, etc.). *Jeune Afrique* estime que cette crise sociale est la plus importante depuis l'accession de Alassane Ouattara au pouvoir²⁶⁶.

Dans son rapport final de janvier 2017, le secrétaire général des Nations unies énumère toute une série de manifestations et protestations publiques, parfois violentes depuis le 31 mars 2016²⁶⁷. Six producteurs de cacao ont par exemple été blessés lors d'une manifestation le 16 février 2017 au Plateau (Abidjan), selon le président du Syndicat national agricole pour le progrès en Côte d'Ivoire (SYNAP-CI)²⁶⁸. Le secrétaire général des Nations unies constate que « le gouvernement a fait face à ces situations sans qu'aucun incident grave de sécurité n'ait été signalé »²⁶⁹.

La campus de l'université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, la plus importante institution académique du pays, a subi de fortes tensions en 2016 : l'arrestation d'un leader de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), l'évacuation de résidences universitaires, des manifestations qui ont dégénéré le 17 juin lorsqu'un étudiant est renversé par un véhicule de la police puis décède et le 18 juillet lorsqu'une trentaine de personnes sont blessées et une dizaine d'autres sont interpellées²⁷⁰.

²⁵⁸ Koaci.com, 27/07/2016, [url](#)

²⁵⁹ Ivoire Business, 11/09/2016, [url](#)

²⁶⁰ Ultima Ratio (Touchard L.) [blog], 22/05/2017, [url](#)

²⁶¹ Koaci, 18/12/2015, [url](#)

²⁶² HRW, 13/01/2017, [url](#)

²⁶³ Libération (Sylvestre-Treiner A.), 26/02/2017, [url](#)

²⁶⁴ Mondafrique (Bayle T.), 08/01/2017, [url](#)

²⁶⁵ Mondafrique (Bayle T.), 08/01/2017, [url](#)

²⁶⁶ Jeune Afrique (Duhem V.), 14/03/2017, [url](#)

²⁶⁷ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²⁶⁸ Koaci.com, 17/02/2017, [url](#)

²⁶⁹ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²⁷⁰ Le Monde, 19/07/2016, [url](#)

Quelques jours après ces affrontements, le gouvernement a décidé de suspendre toutes les activités syndicales dans les universités ivoiriennes²⁷¹. Une dizaine d'associations ou de syndicats ivoiriens se sont ensuite accordés sur une charte, un code de bonne conduite et de fonctionnement dans la vie universitaire, qui bannit notamment les violences entre étudiants sur le campus, l'impunité pour les auteurs d'actes répréhensibles et le racket²⁷².

6. Déplacements de population

6.1. Déplacés internes

Selon les dernières données de l'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), principal organisme international de surveillance des déplacements internes, 301.000 personnes seraient des déplacés internes en Côte d'Ivoire au 31 décembre 2016. Ces données n'ont toutefois plus été actualisées depuis 2014²⁷³.

6.2. Retour des réfugiés

Le secrétaire général des Nations unies estime que de décembre 2015 au 15 janvier 2017, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) a facilité le retour de 20.376 réfugiés (essentiellement du Liberia)²⁷⁴ tandis que le HCR évalue à 19.000 le nombre de réfugiés qui ont regagné la Côte d'Ivoire en 2016²⁷⁵.

Le HCR annonce à la fin du mois de mars 2017 que, depuis la fin de la crise postélectorale, ce sont 260.368 personnes qui auraient regagné la Côte d'Ivoire, 198.606 de manière spontanée et 61.762 avec son assistance²⁷⁶.

Enfin, 43.698 réfugiés ivoiriens seraient toujours répartis dans le monde, dont 31.921 en Afrique²⁷⁷. Les derniers chiffres officiels (gouvernement ivoirien et HCR) datent du 25 avril 2017 et indiquent qu'un total de 29.401 d'entre eux se trouvent dans quatre pays africains et se répartissent de la manière suivante : 16.310 au Liberia, 6.489 au Ghana, 4.494 en Guinée et 2.108 au Togo²⁷⁸.

Les frontières avec la Guinée et le Liberia ont été rouvertes le 8 septembre 2016, le virus Ebola n'étant plus considéré comme une situation d'urgence²⁷⁹. Le HCR a donc repris le rapatriement volontaire des Ivoiriens s'étant installés dans la région guinéenne de Nzérékoré²⁸⁰.

Les rapatriements en provenance du Libéria, principalement à partir de camps et de communautés d'accueil, avaient repris depuis décembre 2015, via un couloir humanitaire²⁸¹. Ainsi, des convois de plusieurs centaines de réfugiés ivoiriens avaient quitté deux camps du Liberia. Ces personnes passent un jour dans un centre de transit où elles reçoivent un repas chaud et subissent un contrôle

²⁷¹ Jeune Afrique (Mieu B.), 20/07/2016, [url](#)

²⁷² RFI, 20/07/2016, [url](#)

²⁷³ IDMC, 22/05/2017, [url](#)

²⁷⁴ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²⁷⁵ APA, 23/03/2017, [url](#)

²⁷⁶ APA, 23/03/2017, [url](#)

²⁷⁷ APA, 23/03/2017, [url](#)

²⁷⁸ Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 25/04/2017, [url](#)

²⁷⁹ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²⁸⁰ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

²⁸¹ Conseil de sécurité des Nations unies, 31/01/2017, [url](#)

médical. Elles reçoivent également des ustensiles de cuisine, des matelas et des moustiquaires ainsi que des rations alimentaires pour trois mois²⁸².

Le Comité international de la Croix rouge (CICR) a indiqué en mars 2016 qu'il a repris les réunifications familiales entre le Liberia et la Côte d'Ivoire en février 2016, après la fermeture de la frontière pendant 16 mois²⁸³. France 24 a suivi quelques-uns de ces retours. Après la crise de 2010-2011, 1.200 enfants seuls ont été recensés. Le reportage affirme que presque tous ont retrouvé leur familles. Le CICR permet aussi à ses enfants d'obtenir des nouveaux vêtements ou de bénéficier d'une séance de coiffure par exemple. Invitée sur le plateau de France 24, la journaliste Leslie Varenne affirme qu'il reste approximativement 100.000 réfugiés en dehors de la Côte d'Ivoire, hors exilés. Elle considère ce nombre comme « énorme », cinq ans après la crise de 2010-2011, alors que ce sujet n'a pas été débattu lors de la campagne électorale présidentielle d'octobre 2015. Lorsque la présentatrice de l'émission lui demande pourquoi ces retours prennent autant de temps, leslie Varenne explique que certains réfugiés sont rentrés mais ont été obligés de retourner au Liberia puisque leurs maisons ou leurs terres étaient occupées²⁸⁴.

Fin août 2016, 30 réfugiés sont rentrés du Ghana. C'est la première fois qu'autant d'exilés rentrent de ce pays, selon RFI²⁸⁵. Au Ghana, 11.000 réfugiés sont principalement répartis sur trois camps et sont pour la plupart des militants pro-Gbagbo. La mission d'information de l'Assemblée nationale française s'est entretenue avec des responsables du HCR et fait le constat suivant :

« Les autorités ivoiriennes et ghanéennes se sont entendues sur un retour de ces réfugiés sur une base volontaire. Cependant, dans les faits, ces derniers ne rentrent pas, à quelques exceptions près. Beaucoup de rumeurs circulent dans les camps, instrumentalisées par certains activistes: les réfugiés rentrant au pays seraient emprisonnés ou victimes de violences, voire tués. S'agissant des arrestations, ces rumeurs sont partiellement fondées dans la mesure où certains réfugiés devront, s'ils rentrent, répondre devant la justice ivoirienne de crimes commis pendant la crise. Plusieurs réfugiés disent avoir peur de leur voisin. En outre, nombreux sont ceux ont perdu leurs biens et leurs terres avec la crise²⁸⁶. »

6.3. Retour des membres du FPI

Selon *Le Monde*, quatre personnalités pro-Gbagbo, en exil au Ghana depuis 2011, sont rentrées fin juin 2016. Il s'agit de Kadet Bertin (ex-ministre de la Défense), Watchard Kedjebo (figure de la « galaxie patriotique »), Kacou Brou dit le « maréchal KB » (un des patrons de la FESCI), et Franck Yaon (membre de la garde rapprochée de Laurent Gbagbo)²⁸⁷. Le 2 août 2016, Kadet Bertin et Kacou Brou ont été réintégrés dans leurs corps d'origine de la fonction publique²⁸⁸.

En janvier 2017, le frère aîné de Blé Goudé est revenu en Côte d'Ivoire après un exil de six ans. Un mois après ce retour, il a retrouvé son poste à la direction de l'Analyse des risques et des valeurs (DARV) de l'administration des douanes ivoiriennes²⁸⁹.

²⁸² VOA (Schlein L., Iob E.), 18/12/2015, [url](#)

²⁸³ CICR, 07/03/2016, [url](#)

²⁸⁴ France 24, 16/02/2016, [url](#)

²⁸⁵ RFI, 27/08/2016, [url](#)

²⁸⁶ Assemblée nationale française, 27/04/2016, [url](#)

²⁸⁷ Le Monde, 01/07/2016, [url](#)

²⁸⁸ GRIP, 25/08/2016, [url](#)

²⁸⁹ APA, 14/02/2017, [url](#)

Résumé

La plupart des sources consultées par le Cedoca, particulièrement celles issues des organes des Nations unies, s'accordent pour dire que la situation sécuritaire continue de s'améliorer en Côte d'Ivoire. Le mandat de l'Opération des Nations unies dans ce pays prend d'ailleurs fin le 30 juin 2017.

Les différents suffrages (les élections présidentielles et législatives ainsi que le référendum constitutionnel) n'ont pas connu d'incident grave, même si des arrestations et détentions arbitraires ont été dénoncées par plusieurs organisations. Les taux de participation étaient faibles, notamment suite aux appels au boycott de la part de certains représentants de l'opposition. Alassane Ouattara et son parti, le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) ont remporté tous ces suffrages. Le dialogue politique entre le gouvernement et l'opposition se maintient et s'avère parfois constructif.

Les organisations internationales de défense des droits de l'homme constatent que la justice ivoirienne inculpe des acteurs de la crise postélectorale qui n'appartiennent pas uniquement au camp de Laurent Gbagbo mais que ces examens n'ont pas encore abouti à des condamnations. Simone Gbagbo a quant à elle été acquittée pour d'éventuels crimes contre l'humanité mais reste derrière les barreaux suite à sa condamnation à 20 ans de prison pour atteinte à la sûreté de l'État. Quant au procès de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé, il se déroule toujours à la Cour pénale internationale. Les réparations et indemnités des victimes des exactions commises entre 1990 et 2011 se poursuivent mais la majorité des victimes n'en ont pas encore bénéficié, selon Human Rights Watch.

Quant au processus de désarmement, démobilisation et réinsertion, il est officiellement clôturé même si plusieurs milliers d'ex-combattants (les chiffres exacts diffèrent selon les sources) attendent d'être réinsérés. Les anciens commandants de zones continuent d'exercer une influence politique et financière. Différentes mutineries de militaires ou de démobilisés sèment le trouble depuis janvier 2017 dans plusieurs grandes villes du pays. Ces révoltes sont résolues grâce à des accords financiers entre les mutins et le gouvernement.

En mars 2016, des violences communautaires à Bouna ou terroristes à Grand-Bassam ont causé des dizaines de morts. Les réactions des services sécuritaires ont été saluées par la majorité des observateurs dans ces deux cas. Des litiges fonciers continuent de se produire à l'ouest de la Côte d'Ivoire, même si l'amélioration des conditions de sécurité s'y poursuit selon le Groupe d'experts des Nations unies sur la Côte d'Ivoire. La fréquence des arrestations arbitraires, mauvais traitements aux détenus ou assassinats illégaux commis par les forces de sécurité a diminué en 2016, tout comme le phénomène des coupeurs de route. Les bandes criminelles de jeunes adolescents appelés « microbes » continuent de sévir dans certains quartiers d'Abidjan. Enfin, le climat social se dégrade en 2017 mais ne provoque pas d'incidents graves de sécurité selon le secrétaire général des Nations unies.

Environ 32.000 Ivoiriens sont toujours en exil en Afrique. Les rapatriements à partir du Liberia, du Ghana et de la Guinée ont repris en 2016. Des membres du FPI continuent de rentrer d'exil.

Bibliographie

Sources écrites et audiovisuelles

Abidjan.net, *Sécurité/Opération Epervier : 422 « microbes » présumés interpellés et 21 fumoirs détruits en 48 heures*, 20/05/2016, <http://news.abidjan.net/h/591220.html> [consulté le 10/05/2017]

Africa Confidential, *Quattara walks it*, 06/11/2015, https://www.africa-confidential.com/article-preview/id/11302/Quattara_walks_it [consulté le 22/05/2017]

Agence de presse africaine (APA), *Plus de 19.000 réfugiés ivoiriens ont regagné la Côte d'Ivoire en 2016, selon le HCR*, 23/03/2017, <http://apanews.net/index.php/fr/news/plus-de-19-000-refugies-ivoiriens-ont-regagne-la-cote-divoire-en-2016-selon-le-hcr> [consulté le 23/03/2017]

Agence de presse africaine (APA), *Un mois après son retour d'exil, le frère aîné de Blé Goudé intègre son service à la Douane*, 14/02/2017, <http://news.abidjan.net/h/609624.html> [consulté le 14/02/2017]

Agence de presse africaine (APA), *Côte d'Ivoire /Référéndum: Alassane Ouattara déplore la violence dans certains lieux de vote*, 30/10/2016, <http://news.abidjan.net/h/603244.html> [consulté le 10/05/2017]

Agence de presse africaine (APA) via Radiodiffusion Télévision Ivoirienne, *Côte d'Ivoire: plus de 200 victimes des crises indemnisées à Guiglo*, 18/01/2016, http://www.rti.ci/infos_societe_14601_cote-deivoire-plus-de-200-victimes-des-crises-indemniees-a-guiglo.html [consulté le 18/01/2016]

Agence de presse africaine (APA), *Réconciliation: Ouattara entame lundi des consultations avec les religieux et chefs traditionnels*, 06/12/2015, <http://news.abidjan.net/h/574633.html> [consulté le 08/12/2015]

Agence France presse (AFP) via Abidjan.net, *Côte d'Ivoire: 3 morts lors d'affrontements entre "démobilisés" et police*, 23/05/2017, <http://news.abidjan.net/h/615547.html> [consulté le 23/05/2017]

Agence France presse (AFP) via Abidjan.net, *Côte d'Ivoire: une centaine d'ex-rebelles "démobilisés" bloquent l'accès à Bouaké*, 08/05/2017, <http://news.abidjan.net/h/614644.html> [consulté le 08/05/2017]

Agence France presse (AFP) via Jeune Afrique, *Côte d'Ivoire : les 5 principaux points du projet de Constitution*, 22/10/2016, <http://www.jeuneafrique.com/depeches/367776/politique/cote-divoire-5-principaux-points-projet-de-constitution/> [consulté le 18/05/2017]

Agence France presse (AFP), *Côte d'Ivoire: un député brièvement séquestré par les anciens mutins*, 16/01/2017, <http://news.abidjan.net/h/607929.html> [consulté le 17/01/2017]

Agence France presse (AFP), *Côte d'Ivoire/référéndum: brève interpellation de leaders d'opposition lors d'une manifestation*, 21/10/2016, <http://www.romandie.com/news/Cote-d'Ivoierereferendum-breve-interpellation-de-leaders-dopposition-lors-dune-746400.rom> [consulté le 21/10/2016]

Agence ivoirienne de presse (AIP), *Trois personnes blessées par balle dans une attaque à Tanda*, 06/04/2017, <http://aip.ci/cote-divoire-trois-personnes-blessees-par-balle-dans-une-attaque-a-tanda/> [consulté le 07/04/2017]

Agence ivoirienne de presse (AIP) via Abidjan.net, *95% des armes sont marquées et sécurisées en Côte d'Ivoire (ComNat ALPC)*, 10/03/2017, <http://news.abidjan.net/h/611213.html> [consulté le 03/05/2017]

Aidjan.net (Elisée B.), *Le FPI remet une liste de prisonniers à Ouattara en vue de leur libération*, 21/01/2016, <http://news.abidjan.net/h/579558.html> [consulté le 25/01/2016]

Al Jazeera, *Cote d'Ivoire: Partial Justice* [video], 26/01/2017, <http://www.aljazeera.com/programmes/peopleandpower/2017/01/cote-partial-justice-170126114050818.html> [consulté le 24/02/2017]

Al Jazeera, *Inside Story - Behind Ivory Coast's army mutiny* [video], 08/01/2017, https://www.youtube.com/watch?v=k_ffAcc0sQk&utm_source=Sign+Up+to+Crisis+Group%27s+Email+Update&utm_campaign=78ad79c265-EMAIL_CAMPAIGN_2017_01_10&utm_medium=email&utm_term=0_1dab8c11ea-78ad79c265-359267689 [consulté le 16/01/2017]

- Alerte Info via Abidjan.net, Côte d'Ivoire : l'indice de sécurité est passé de "1,6 en 2015 à 1,2 en 2016", selon Ouattara, 05/01/2017, <http://news.abidjan.net/h/607231.html> [consulté le 16/05/2017]
- Alerte Info via Abidjan.net, Réconciliation en Côte d'Ivoire: "La libération des prisonniers" de la crise postélectorale doit se faire selon "la loi" (Ouattara), 09/12/2015, <http://news.abidjan.net/h/574884.html> [consulté le 08/12/2015]
- Amnesty International (AI), Côte d'Ivoire 2016/2017, 22/02/2017, <https://www.amnesty.org/fr/countries/africa/cote-d-ivoire/report-cote-divoire/> [consulté le 22/05/2017]
- Amnesty International, Côte d'Ivoire. Les autorités doivent mettre un terme aux arrestations arbitraires et à la « détention mobile » de membres de l'opposition, 28/10/2016, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/10/cote-divoire-authorities-must-stop-arbitrary-arrests-and-mobile-detention-of-opposition-supporters-ahead-of-referendum/> [consulté le 10/05/2017]
- Arnaud Froger (@ArnoFrog), #Cotedivoire une centaine de manifestants contre la #constitution dispersés. Plusieurs leaders de l'opposition arrêtés. #civ #ci225 #Abidjan [Twitter post], 20/10/2016, https://twitter.com/ArnoFrog?ref_src=twsrc%5Etfw [consulté le 21/10/2016]
- Assemblée nationale française, Rapport d'information déposé par la commission des affaires étrangères en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 27 avril 2016 sur la Côte d'Ivoire, 27/04/2016, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i4481.asp> [consulté le 05/05/2017]
- Associated Press via Foxnews, UN downsizing Ivory Coast mission in sign of progress, 20/01/2016, [http://www.foxnews.com/world/2016/01/20/un-downsizing-ivory-coast-mission-in-sign-progress.html?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed:%20foxnews/world%20\(Internal%20-%20World%20Latest%20-%20Text\)&utm_source=twitterfeed&utm_medium=twitter](http://www.foxnews.com/world/2016/01/20/un-downsizing-ivory-coast-mission-in-sign-progress.html?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed:%20foxnews/world%20(Internal%20-%20World%20Latest%20-%20Text)&utm_source=twitterfeed&utm_medium=twitter) [consulté le 25/01/2016]
- British Broadcasting Corporation (BBC), L'invité Afrique de BBC Matin c'est Aline Leboeuf chercheuse à l'IFRI, 17/05/2017, <http://www.bbc.com/afrique/region-39945127> [consulté le 16/05/2017]
- British Broadcasting Corporation (BBC), Simone Gbagbo perd en cassation, 21/04/2016, http://www.bbc.com/afrique/region/2016/04/160421_ivory_simone_gbagbo_trial?utm_source=April+22%2C+2016_FR&utm_campaign=4%2F22%2F2015+fr&utm_medium=email [consulté le 22/04/2016]
- Cellule de coordination, de suivi et de réinsertion (CCSR), Les statistiques, s.d., <http://www.ccsr.ci/statistiques.php> [consulté le 08/05/2017]
- Comité international de la Croix rouge (CICR), Liberia / Côte d'Ivoire: ICRC resumes cross-border family reunifications, 07/03/2016, <http://www.refworld.org/docid/56e09f01157f.html> [consulté le 14/03/2016]
- Conflict Armament Research, Enquête sur les transferts d'armes transfrontaliers dans le Sahel, 11/2016, http://www.conflictarm.com/download-file/?report_id=2429&file_id=2430 [consulté le 11/01/2017]
- Connection ivoirienne, En Côte-d'Ivoire plus de 300 personnes manifestent contre les soldats mutins dans le centre-ouest, 14/05/2017, <http://www.connectionivoirienne.net/126415/en-cote-divoire-plus-de-300-personnes-manifestent-contre-les-soldats-mutins-dans-le-centre-ouest#.WRqVO-qvQus.twitter> [consulté le 16/05/2017]
- Conseil de sécurité des Nations unies, Rapport final du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 31/01/2017, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2017/89&referer=http://reliefweb.int/report/c-te-divoire/final-progress-report-secretary-general-united-nations-operation-c-te-d-ivoire&Lang=F [consulté le 13/02/2017]
- Conseil de sécurité des Nations unies, Rapport final du Groupe d'experts, établi en application du paragraphe 27 de la résolution 2219 (2015) du Conseil de sécurité, 07/03/2016, https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2016/254&Lang=F [consulté le 05/05/2017]
- Conseil de sécurité des Nations unies, Résolution 2260 (2016) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 7607e séance, 20/01/2016, <http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=56a9bc714> [consulté le 10/02/2016]
- Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Rapport de l'Expert indépendant sur le renforcement de capacités et la coopération technique avec la Côte d'Ivoire dans le domaine des droits de l'homme, 17/06/2016,

<http://reliefweb.int/report/c-te-divoire/rapport-de-l-expert-ind-pendant-sur-le-renforcement-de-capacit-s-et-la-coop-1> [consulté le 16/05/2017]

Council on Foreign Relations (CFR), *Sub-Saharan Security Tracker (SST)*, s.d., http://www.cfr.org/africa-sub-saharan/sub-saharan-security-tracker/p37884?cid=otr-marketing_use-sub_saharan_security_tracker-06082016 [consulté le 16/05/2017]

Courrier international, *Terrorisme. La Côte d'Ivoire frappée à son tour par un attentat*, 13/03/2016, http://www.courrierinternational.com/article/terrorisme-la-cote-divoire-frappee-son-tour-par-un-attentat?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook#link_time=1457893996 [consulté le 14/03/2016]

Eburnie today (Suy K.), *Côte d'Ivoire : doit-on craindre une nouvelle attaque terroriste ?*, 25/03/2017, <http://www.eburnietoday.com/2017/03/25/cote-divoire-on-craindre-nouvelle-attaque-terroriste/> [consulté le 27/03/2017]

Foreign Policy (Lyngaas S.), *Dispatch The Real Cost of Ivory Coast's Military Mutiny*, 12/01/2017, <http://foreignpolicy.com/2017/01/12/the-real-cost-of-ivory-coasts-military-mutiny-africa-fastest-growing-economy/> [consulté le 16/01/2017]

France 24, *Côte d'Ivoire : l'ex-première dame Simone Gbagbo acquittée de crimes contre l'humanité*, 28/03/2017, <http://www.france24.com/fr/20170328-cote-divoire-ex-premiere-dame-simone-gbagbo-acquittee-crimes-contre-humanite> [consulté le 29/03/2017]

France 24, *Vidéo : aux côtés des réfugiés ivoiriens, sur la route du retour au pays in Focus* [video podcast], 16/02/2016, <http://www.france24.com/fr/20160216-cote-ivoire-refugies-liberia-retour-crise-poste-electorale-2011-gbagbo-cpi-ouattara> [consulté le 25/02/2016]

France Télévisions (Mateso M.), *Côte d'Ivoire : le «gang des microbes» suscite colère et hantise à Abidjan*, 07/09/2015, <http://geopolis.francetvinfo.fr/cote-divoire-le-gang-des-microbes-suscite-colere-et-hantise-a-abidjan-78569> [consulté le 08/12/2015]

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), *Premiers retours de réfugiés ivoiriens*, 25/08/2016, <http://www.tiki-toki.com/timeline/entry/687606/Monitoring-Afrique-de-l'Ouest/> [consulté le 08/05/2017]

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) (Lankoandé W.-H.), *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest - avril à juin 2016*, 11/07/2016, <http://www.grip.org/fr/node/2059> [consulté le 08/05/2017]

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) (Lopes D.), *Côte d'Ivoire, la voie étroite vers la réconciliation*, 17/06/2016, <http://www.grip.org/fr/node/2033> [consulté le 22/05/2017]

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) (Vignane-Gonzalez L.), *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest - octobre à décembre 2015*, 22/01/2016, <http://www.grip.org/fr/node/1928> [consulté le 08/05/2017]

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) (Gros L., Santopinto F.), *Élections ivoiriennes de 2015 : l'UE aurait-elle dû observer le scrutin ?*, 13/10/2015, <http://www.grip.org/fr/node/1844#sthash.4CB0dbjy.dpuf> [consulté le 08/12/2015]

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) (Wirtz M.), *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest - janvier à mars 2015*, 10/04/2015, <http://www.grip.org/fr/node/1622> [consulté le 23/05/2017]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Voluntary Return of Ivoirian Refugees*, 25/04/2017, <https://data2.unhcr.org/en/situations/ivorianreturnee?id=97> [consulté le 08/05/2017]

Human Rights Watch (HRW), *Rapport Mondial 2017 - Côte d'Ivoire*, 13/01/2017, <https://www.hrw.org/fr/world-report/2017/country-chapters/298230> [consulté le 13/01/2017]

Human Rights Watch (HRW), « *La justice rétablit l'équilibre* » *Vers une lutte crédible contre l'impunité pour les crimes graves commis en Côte d'Ivoire*, 22/03/2016, https://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/cotedivoire0316_frweb.pdf [consulté le 21/03/2016]

Human Rights Watch (HRW), « *Consolider cette paix qui nous appartient* » *Un agenda relatif aux droits humains pour la Côte d'Ivoire*, 8/12/2015, https://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/cdi1215fr_4up.pdf [consulté le 08/12/2015]

Imatin, *105 milliards de FCFA: Une somme gigantesque pour le désarmement en Côte d'Ivoire !*, 27/11/2015, http://www.imatin.net/article/politique/105-milliards-de-fcfa-une-somme-gigantesque-pour-le-desarmement-en-cote-d-ivoire_31734_1448630639.html [consulté le 08/12/2015]

Imatin, *Insécurité à Abidjan / Le CCDO lance «l'opération désinfection»: plus de 60 «microbes» interpellés*, hier, 14/08/2015, http://www.capitalemonde.com/article/securite/insecurite-a-abidjan-le-ccdo-lance-laquo-l-operation-desinfection-raquo-plus-de-60-laquo-microbes-raquo-interpelles-hier_29827_1439557852.html [consulté le 08/12/2015]

Indigo Côte d'Ivoire, Interpeace, *Exister par le gbonhi. Engagement des adolescents et jeunes dits 'microbes' dans la violence à Abobo (Abidjan, Côte d'Ivoire)*, 02/2017, <http://interpeace.us11.list-manage.com/track/click?u=8db1d3578ca5ca63575cb0d6c&id=ad3f771cea&e=030cc2d068> [consulté le 22/05/2017]

Insight on Conflict, *Where next after the Ivorian elections?*, 02/12/2015, <http://www.insightonconflict.org/2015/12/next-ivorian-elections/> [consulté le 09/12/2015]

Institut de veille et d'étude des relations internationales et stratégiques (IVERIS) (Varenne L.), *La Côte d'Ivoire face à ses démons*, 19/05/2017, https://www.iveris.eu/list/notes_danalyse/263-la_cote_divoire_face_a_ses_demons [consulté le 22/05/2017]

Institut de veille et d'étude des relations internationales et stratégiques (IVERIS) (Varenne L.), *La Côte d'Ivoire sur un fil*, 07/01/2017, https://www.iveris.eu/list/articles_dactualite/234-la_cote_divoire_sur_un_fil/ [consulté le 13/01/2017]

Institut de veille et d'étude des relations internationales et stratégiques (IVERIS) (Varenne L.), *La Côte d'Ivoire n'a pas voté*, 02/11/2016, https://www.iveris.eu/list/articles_dactualite/210-la_cote_divoire_na_pas_vote/ [consulté le 02/12/2016]

Institut de veille et d'étude des relations internationales et stratégiques (IVERIS) (Varenne L.), *Ouagadougou : qui sont les véritables commanditaires ?*, 19/01/2016, http://www.iveris.eu/list/articles_dactualite/129-ouagadougou_qui_sont_les_veritables_commanditaires_ [consulté le 20/01/2016]

Institut français des relations internationales (IFRI), *La sécurité en Côte d'Ivoire. Un bilan du DDR*, 28/09/2016, <https://www.ifri.org/fr/debats/securite-cote-divoire-un-bilan-ddr> [consulté le 22/05/2017]

Institute for Economics and Peace, *Global Terrorism Index 2016*, 11/2016, <http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2016/11/Global-Terrorism-Index-2016.2.pdf> [consulté le 07/12/2016]

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *Global Report on Internal Displacement 2017*, 22/05/2017, www.internal-displacement.org/global-report/grid2017/pdfs/2017-GRID.pdf [consulté le 22/05/2017]

Ivoire Business, *Côte d'Ivoire: La police nationale lance l'opération "épervier 2" pour la sécurisation des personnes et des biens*, 11/09/2016, <http://www.ivoirebusiness.net/articles/c%C3%B4te-divoire-la-police-nationale-lance-l%E2%80%99op%C3%A9ration-%C3%A9pervier-2-pour-la-s%C3%A9curisation-des> [consulté le 10/05/2017]

Jeune Afrique (Ben Yahmed M), *Côte d'Ivoire : mutins pyromanes et argent roi*, 22/05/2017, <http://www.jeuneafrique.com/mag/440560/politique/cote-divoire-mutins-pyromanes-argent-roi/> [consulté le 22/05/2017]

Jeune Afrique (Rainfroy C.), *Côte d'Ivoire : des démobilisés endeuillés réclament à leur tour des primes*, 22/05/2017, http://www.jeuneafrique.com/440906/politique/cote-divoire-demobilises-endeuilles-reclament-a-tour-primes/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_23_05_17 [consulté le 22/05/2017]

Jeune Afrique, *Côte d'Ivoire : la CPI est priée d'oublier Simone Gbagbo*, 17/05/2017, http://www.jeuneafrique.com/mag/437792/societe/et-la-cpi-est-prie-doublier-simone/?utm_content=bufferfc408&utm_medium=social&utm_source=twitter.com&utm_campaign=buffer [consulté le 16/05/2017]

Jeune Afrique, *Mutinerie en Côte d'Ivoire : le bilan humain s'alourdit, le gouvernement se défend de tout « cafouillage »*, 17/05/2017, http://www.jeuneafrique.com/439594/politique/mutinerie-cote-divoire-bilan-humain-salourdit-gouvernement-se-defend-de-cafouillage/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_18_05_17 [consulté le 19/05/2017]

Jeune Afrique (Rainfroy C., Duhem V.), *Mutineries en Côte d'Ivoire : des tirs à Bouaké et Abidjan malgré la mise en garde de l'état-major*, 15/05/2017, http://www.jeuneafrique.com/437994/politique/cote-divoire-delegation-de-letat-major-attendue-a-bouake-rencontrer-mutins/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_15_05_17 [consulté le 16/05/2017]

Jeune Afrique, *Côte d'Ivoire : le gouvernement annonce un accord avec les mutins*, 15/05/2017, http://www.jeuneafrique.com/438892/politique/cote-divoire-gouvernement-annonce-accord-mutins/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_16_05_17 [consulté le 16/05/2017]

Jeune Afrique (Sylvestre-Treiner A., Rainfroy C.), *Côte d'Ivoire : les mutins présentent leurs excuses, des tirs entendus à Bouaké*, 12/05/2017, <http://www.jeuneafrique.com/437178/politique/cote-divoire-mutins-presentent-leurs-excuses-renoncent-a-toute-revendication-financiere/> [consulté le 16/05/2017]

Jeune Afrique (Mieu B.), *Côte d'Ivoire : à Bouaké, les ex-combattants maintiennent la pression sur un gouvernement à bout de patience*, 09/05/2017, <http://www.jeuneafrique.com/436443/politique/cote-divoire-a-bouake-ex-combattants-maintiennent-pression-gouvernement-a-bout-de-patience/> [consulté le 10/05/2017]

Jeune Afrique, *Côte d'Ivoire : libération de la militante pro-Gbagbo Antoinette Rouissa Meho*, 04/05/2017, <http://www.jeuneafrique.com/435167/politique/cote-divoire-liberation-de-militante-pro-gbagbo-antoinette-rouissa-meho/> [consulté le 05/05/2017]

Jeune Afrique (Rainfroy C.), *Côte d'Ivoire : Simone Gbagbo acquittée de crime contre l'Humanité et de crime de guerre*, 29/03/2017, <http://www.jeuneafrique.com/422338/societe/cote-divoire-simone-gbagbo-acquittee-de-crimes-contre-lhumanite-de-crimes-de-guerre/> [consulté le 29/03/2017]

Jeune Afrique (Duhem V.), *Côte d'Ivoire : quand la rue tousse, le pays s'enrhume ?*, 14/03/2017, <http://www.jeuneafrique.com/mag/412150/societe/cote-divoire-rue-tousse-pays-senrhume%e2%80%89/> [consulté le 16/03/2017]

Jeune Afrique (Rainfroy C.), *Côte d'Ivoire : ce qu'il faut savoir avant la reprise du procès de Simone Gbagbo*, 20/02/2017, http://www.jeuneafrique.com/405285/societe/cote-divoire-quatre-questions-a-se-poser-reprise-proces-de-simone-gbagbo/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_21_02_17 [consulté le 21/02/2017]

Jeune Afrique (Rainfroy C.), *Côte d'Ivoire : les six journalistes interpellés dimanche remis en liberté*, 15/02/2017, http://www.jeuneafrique.com/403658/societe/cote-divoire-six-journalistes-interpelles-dimanche-remis-liberte/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_15_02_17 [consulté le 14/02/2017]

Jeune Afrique (Rainfroy C.), *Côte d'Ivoire : les six journalistes interpellés dimanche remis en liberté*, 15/02/2017, http://www.jeuneafrique.com/403658/societe/cote-divoire-six-journalistes-interpelles-dimanche-remis-liberte/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_15_02_17 [consulté le 14/02/2017]

Jeune Afrique, *Côte d'Ivoire : six journalistes arrêtés pour avoir incité les soldats à la révolte, selon les autorités*, 13/02/2017, http://www.jeuneafrique.com/402896/politique/cote-divoire-six-journalistes-arretes-incite-soldats-a-revolte-selon-autorites/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_13_02_17 [consulté le 10/02/2017]

Jeune Afrique (Mieu B.), *Côte d'Ivoire : mouvement d'humeur des forces spéciales à Adiaké*, 08/02/2017, http://www.jeuneafrique.com/401415/politique/cote-divoire-mouvement-dhumeur-forces-speciales-a-adiake/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_08_02_17 [consulté le 08/02/2017]

Jeune Afrique (Rainfroy C.), *Les fonctionnaires ivoiriens restent en grève en attendant les « réponses concrètes » du gouvernement*, 18/01/2017, http://www.jeuneafrique.com/394446/societe/fonctionnaires-ivoiriens-restent-greve-attendant-reponses-concrettes-gouvernement/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_19_01_17 [consulté le 19/01/2017]

Jeune Afrique (Mieu B.), *Le calme revient en Côte d'Ivoire après un nouveau mouvement de protestation militaire*, 17/01/2017, http://www.jeuneafrique.com/394097/politique/cote-divoire-secouee-nouveau-mouvement-de-protestation-militaire/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_18_01_17 [consulté le 18/01/2017]

Jeune Afrique (Mieu B., Rainfroy C.), *Côte d'Ivoire : la liste du nouveau gouvernement dévoilée*, 11/01/2017, http://www.jeuneafrique.com/391859/politique/cote-divoire-nouveau-gouvernement-devoile/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_12_01_17 [consulté le 11/01/2017]

Jeune Afrique (Rainfroy C.), *Côte d'Ivoire : Guillaume Soro largement réélu président de l'Assemblée nationale*, 10/01/2017, <http://www.jeuneafrique.com/390869/politique/cote-divoire-quillaume-soro-reelu-president-de-lassemblee-nationale/> [consulté le 11/01/2017]

Jeune Afrique (Duhem V.), *Côte d'Ivoire : après le mouvement d'humeur des militaires, des têtes tombent au sein des forces de défense*, 10/01/2017, <http://www.jeuneafrique.com/391281/politique/cote-divoire-apres-mouvement-dhumeur-militaires-tetes-tombent-a-tete-forces-de-defense/> [consulté le 11/01/2017]

Jeune Afrique, *Côte d'Ivoire : Amadou Gon Coulibaly nommé Premier ministre*, 10/01/2017, http://www.jeuneafrique.com/391223/politique/cote-divoire-amadou-gon-coulibaly-nomme-premier-ministre/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_11_01_17 [consulté le 11/01/2017]

Jeune Afrique (Rainfroy C.), *Côte d'Ivoire : la participation, enjeu majeur du référendum sur la Constitution*, 26/10/2016, <http://www.jeuneafrique.com/368487/politique/cote-divoire-participation-enjeu-referendum/> [consulté le 18/05/2017]

Jeune Afrique, *Côte d'Ivoire : plusieurs dirigeants de l'opposition interpellés avant une manifestation à Abidjan*, 20/10/2016, http://www.jeuneafrique.com/366896/politique/cote-divoire-plusieurs-dirigeants-de-lopposition-interpelles-manifestation-a-abidjan/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_21_10_16 [consulté le 21/10/2016]

Jeune Afrique (Duhem V.), *Côte d'Ivoire : « Comment juger Simone Gbagbo toute seule alors que c'est un système que l'on doit juger ? »*, 10/10/2016, http://www.jeuneafrique.com/363989/societe/cote-divoire-juger-simone-gbagbo-toute-seule-cest-systeme-lon-juger/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_10_10_16 [consulté le 10/10/2016]

Jeune Afrique, *Côte d'Ivoire : l'opposition se dit satisfaite du dialogue avec le pouvoir mais campe sur ses positions*, 08/09/2016, http://www.jeuneafrique.com/355886/politique/cote-divoire-lopposition-se-dit-satisfaite-dialogue-pouvoir-campe-positions/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_09_09_16 [consulté le 09/09/2016]

Jeune Afrique (Mieu B.), *Côte d'Ivoire : le gouvernement suspend les activités des syndicats dans toutes les universités*, 20/07/2016, http://www.jeuneafrique.com/343267/politique/cote-divoire-gouvernement-suspend-activites-syndicats-toutes-universites/?utm_source=Newsletter_JA_Eco&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Eco_20_07_16 [consulté le 10/05/2017]

Jeune Afrique (Mieu B.), *Sécurité : les grandes manœuvres ivoiriennes*, 10/05/2016, <http://www.jeuneafrique.com/mag/320402/politique/securite-grandes-manoeuvres-ivoiriennes/> [consulté le 16/05/2017]

Jeune Afrique, Côte d'Ivoire : l'ONU lève ses dernières sanctions et retirera sa mission courant 2017, 28/04/2016, http://www.jeuneafrique.com/321709/politique/cote-divoire-lonu-leve-dernieres-sanctions-retirera-mission-mi-2017/?utm_source=Twitter+&utm_medium=Articles&utm_campaign=Tweet_28042016 [consulté le 29/04/2016]

Jeune Afrique (Duhem V.), Côte d'Ivoire: 316954 victimes d'exactions entre 1990 et 2011 seront indemnisées, 21/04/2016, <http://www.jeuneafrique.com/319997/societe/cote-divoire-commission-nationale-reconciliation-lindemnisat-a-remis-rapport/> [consulté le 22/04/2016]

Jeune Afrique (Mathieu O.), Terrorisme : Aqmi menace à nouveau les Africains alliés de la France, 15/03/2016, <http://www.jeuneafrique.com/310024/politique/terrorisme-aqmi-menace-a-nouveau-africains-allies-de-france/> [consulté le 15/03/2016]

Jeune Afrique (Olivier M.), Alassane Ouattara : « La Côte d'Ivoire ne se laissera pas intimider par des terroristes », 15/03/2016, http://www.jeuneafrique.com/309963/politique/cote-divoire-ouattara-affirme-pays-ne-se-laissera-intimider-saprete-a-recevoir-plusieurs-chefs-detats/?utm_source=Newsletter_JA_Actu&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter_JA_Actu_15_03_16&utm_source=%5BNewsletters%5D+Jeune+Afrique&utm_campaign=88616cdd09-Newsletter_actu_15_03_2016&utm_medium=email&utm_term=0_9e88e09281-88616cdd09-338140353 [consulté le 15/03/2016]

Jeune Afrique (Mieu B.), Côte d'Ivoire : un attentat malheureusement prévisible, des autorités sur le qui-vive, 14/03/2016, http://www.jeuneafrique.com/309642/politique/cote-divoire-un-attentat-malheureusement-previsible-des-autorites-sur-le-qui-vive/?utm_source=%5BNewsletters%5D+Jeune+Afrique&utm_campaign=032004bfac-Newsletter_actu_14_03_2016&utm_medium=email&utm_term=0_9e88e09281-032004bfac-338140353 [consulté le 14/03/2016]

Jeune Afrique, Terrorisme : la Côte d'Ivoire en état de vigilance maximum, 10/02/2016, <http://www.jeuneafrique.com/mag/300287/politique/terrorisme-cote-divoire-etat-de-vigilance-maximum/> [consulté le 10/02/2016]

Jeune Afrique (Rainfroy C.), Les fonctionnaires ivoiriens restent en grève en attendant les « réponses Jeune Afrique, Alassane Ouattara promet de ne plus envoyer d'Ivoiriens à la CPI, 05/02/2016, http://www.jeuneafrique.com/299821/societe/alassane-ouattara-promet-de-ne-plus-envoyer-divoiriens-a-cpi/?utm_source=%5BNewsletters%5D+Jeune+Afrique&utm_campaign=95e62d5975-Newsletter_actu_05_02_2016&utm_medium=email&utm_term=0_9e88e09281-95e62d5975-338140353 [consulté le 05/02/2016]

Jeune Afrique, Côte d'Ivoire : « Le principe de la libération des prisonniers politiques est acquis », selon Pascal Affi N'guessan, 22/01/2016, http://www.jeuneafrique.com/296000/politique/cote-divoire-principe-de-liberation-prisonniers-politiques-acquis-selon-pascal-affi-nguessan/?utm_source=%5BNewsletters%5D+Jeune+Afrique&utm_campaign=379dccc0a-Newsletter_actu_22_01_2016&utm_medium=email&utm_term=0_9e88e09281-379dccc0a-338140353 [consulté le 25/01/2016]

Jeune Afrique (Mieu B.), Sécurité en Côte d'Ivoire : à deux, c'est mieux, 17/09/2015, <http://www.jeuneafrique.com/mag/264024/politique/securite-en-cote-divoire-a-deux-cest-mieux/> [consulté le 14/03/2016]

Jeune Afrique, Côte d'Ivoire : mise au point sur les bénéficiaires des grâces annoncées par Alassane Ouattara, 05/01/2015, <http://www.jeuneafrique.com/291201/politique/cote-divoire-prevoient-vraiment-3-100-graces-annoncees-alassane-ouattara/> [consulté le 06/01/2016]

Koaci.com, Côte d'Ivoire: Protestation contre le blocage lié à la commercialisation du cacao, 6 producteurs blessés et 6 autres interpellés, 17/02/2017, <http://koaci.com/m/cote-divoire-protestation-contre-blocage-commercialisation-cacao-producteurs-blesses-autres-interpelles-106581-i.html> [consulté le 16/05/2017]

Koaci.com, Côte d'Ivoire : Opération « Epervier », plus de 11.000 personnes interpellées, des Kalachnikovs et PA saisies en 2 mois, 27/07/2016, <http://koaci.com/cote-divoire-operation-epervier-plus-personnes-interpellees-kalachnikovs-saisies-mois-100616.html> [consulté le 10/05/2017]

Koaci.com, *Désigné chef de l'opposition en Côte d'Ivoire /Voici les nombreux avantages d'Affi*, 08/04/2016, <http://koaci.com/cote-divoire-designe-chef-lopposition-voici-avantages-dont-pourrait-beneficier-affi-nquessan-97487.html> [consulté le 10/05/2017]

Koaci.com, *Côte d'Ivoire: Réinsertion des mineurs délinquants, Abidjan annonce la création de centres de résocialisation pour microbes et talibets*, 18/12/2015, <http://koaci.com/cote-divoire-reinsertion-mineurs-delinquants-abidjan-annonce-creation-centres-resocialisation-pour-microbes-talibets-94248.html> [consulté le 08/05/2017]

Koaci.com, *Côte d'Ivoire: Abobo, face aux agressions répétées des microbes, des comités d'autodéfense voient le jour*, 14/12/2015, <http://koaci.com/cote-divoire-abobo-face-agressions-repetees-microbes-comites-dautodefense-voient-jour-94095.html> [consulté le 08/05/2017]

La Croix, *En Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara réélu*, 28/10/2015, <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Afrique/En-Cote-d-Ivoire-Alassane-Ouattara-reelu-2015-10-28-1373684> [consulté le 11/02/2016]

Le Monde (Hervieu S.), *Côte d'Ivoire : les « démobilisés » en colère comptent leurs morts à Bouaké*, 23/05/2017, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/05/23/cote-d-ivoire-trois-morts-a-bouake-lors-d-affrontements-entre-des-demobilises-et-la-police_5132552_3212.html#rbzMtDKrXfCYK9zO.99 [consulté le 23/05/2017]

Le Monde (Hervieu S.), *A Bouaké, des mutins « satisfaits » et des habitants soulagés*, 16/05/2017, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/05/16/a-bouake-des-mutins-satisfaits-et-des-habitants-soulaages_5128617_3212.html#TO2i1bdXlwicwidc.99 [consulté le 16/05/2017]

Le Monde (Hervieu S.), *En Côte d'Ivoire, « les ex-rebelles du Nord réclament leur dû et aujourd'hui ils se sentent trahis par tous »*, 16/05/2017, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/05/16/en-cote-d-ivoire-les-ex-rebelles-du-nord-reclament-leur-du-et-aujourd-hui-ils-se-sentent-trahis-par-tous_5128423_3212.html#Dyhhc7y7lwwCV2iv.99 [consulté le 16/05/2017]

Le Monde, *Comprendre les mutineries en Côte d'Ivoire*, 15/05/2017, http://www.lemonde.fr/afrique/video/2017/05/15/comprendre-les-mutineries-en-cote-d-ivoire_5128060_3212.html?utm_term=Autofeed&utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Twitter#link_time=1494867350 [consulté le 16/05/2017]

Le Monde (Hervieu S.), *Côte d'Ivoire : les rebelles « démobilisés » grognent aussi à Bouaké*, 12/05/2017, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/05/12/cote-d-ivoire-les-rebelles-demobilises-grognent-aussi-a-bouake_5126780_3212.html#f7PsvkRjYx3xJ1WZ.99 [consulté le 23/05/2017]

Le Monde (Adélé A.), Hervieu S.), *Côte d'Ivoire : l'ex-première dame Simone Gbagbo acquittée de crimes contre l'humanité*, 29/03/2017, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/03/28/cote-d-ivoire-la-prison-a-vie-requise-contre-simone-gbagbo_5102114_3212.html#1XzvDBU7L6CA59GY.99 [consulté le 29/03/2017]

Le Monde, *La Côte d'Ivoire adopte une nouvelle Constitution par référendum*, 01/11/2016, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/01/la-cote-d-ivoire-adopte-une-nouvelle-constitution-par-referendum_5023831_3212.html [consulté le 23/05/2017]

Le Monde, *Violents affrontements entre étudiants et policiers à l'université d'Abidjan*, 19/07/2016, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/19/violents-affrontements-entre-etudiants-et-policiers-a-l-universite-d-abidjan_4971627_3212.html#Ds7M3JQhAI5QQ8eZ.99 [consulté le 10/05/2017]

Le Monde, *En Côte d'Ivoire, le retour symbolique de quatre réfugiés pro-Gbagbo*, 01/07/2016, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/01/en-cote-d-ivoire-le-retour-symbolique-de-quatre-refugies-pro-gbagbo_4961635_3212.html#YkDutotmeZdvFdb.99 [consulté le 10/05/2017]

Le Monde (Adélé A.), *Côte d'Ivoire : ulcérés par les « microbes », les habitants d'Abidjan se font justice*, 04/04/2016, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/04/cote-d-ivoire-ulceres-par-les-microbes-les-habitants-d-abidjan-se-font-justice_4895304_3212.html#LosV2bVXQWHTIzW.99 [consulté le 16/05/2017]

Le Monde (Adélé A.), *Qui sont les 300 prisonniers politiques de Côte d'Ivoire?*, 28/01/2016, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/28/qui-sont-les-300-prisonniers-politiques-de-cote-d-ivoire_4855296_3212.html#MQc6CucJki8o2GDt.99 [consulté le 23/03/2016]

- Le Monde, Côte d'Ivoire : un remaniement ministériel sans grande surprise, 14/01/2016, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/13/cote-d-ivoire-un-remaniement-ministeriel-sans-grande-surprise_4846437_3212.html#DWDH7TzfDJq0PUZZ.99 [consulté le 01/02/2016]
- Le Point (Johnson J.), Côte d'Ivoire - Mutinerie : ce qu'il faut retenir en trois questions, 08/02/2017, http://afrique.lepoint.fr/actualites/cote-d-ivoire-mutinerie-ce-qu-il-faut-retenir-en-trois-questions-08-02-2017-2103340_2365.php [consulté le 18/05/2017]
- Les Afriques dans le monde (LAM), Côte d'Ivoire Législatives, 13/01/2017, <http://www.lam.sciencespobordeaux.fr/page/cote-divoire-legislatives> [consulté le 18/01/2017]
- Les Afriques dans le monde (LAM), Côte d'Ivoire Référendum, s.d., <http://www.lam.sciencespobordeaux.fr/page/cote-divoire-referendum> [consulté le 18/01/2017]
- Libération (Sylvestre-Treiner A.), Côte d'Ivoire : "on vi tune bombe sociale", 26/02/2017, http://afrique.lepoint.fr/actualites/lotfi-zitoun-la-tunisie-doit-preserver-les-libertes-individuelles-24-02-2017-2107226_2365.php [consulté le 29/02/2017]
- Libération (Malagardis M.), Retour de crise en Côte-d'Ivoire ?, 18/01/2017, http://www.liberation.fr/planete/2017/01/18/retour-de-crise-en-cote-d-ivoire_1542338 [consulté le 19/01/2017]
- Libération (Hofnung T.), Tribune. Côte d'Ivoire : après eux le déluge?, 28/10/2015, http://www.liberation.fr/debats/2015/10/28/cote-d-ivoire-apres-eux-le-deluge_1409486 [consulté le 22/05/2017] ;
- Mondafrique (Bayle T.), Côte d'Ivoire, entre désenchantement et mutineries, 02/03/2017, <http://mondafrique.com/cote-divoire-vers-desenchantement/> [consulté le 23/05/2017]
- Mondafrique (Bayle T.), Notre série sur l'Afrique en 2017: La Côte d'Ivoire fragilisée, 08/01/2017, <http://mondafrique.com/serie-lafrique-2017-cote-divoire-geant-bien-fragile-1/> [consulté le 11/01/2017]
- Mondafrique (Bayle T.), Sahel : les groupes armés pillent les arsenaux nationaux, 21/12/2016, <http://mondafrique.com/sahel-groupes-armes-pillent-arsenaux-nationaux/> [consulté le 11/01/2017]
- Mondafrique (Bayle T.), Economie en Côte d'Ivoire, du miracle au mirage, 16/12/2016, <http://mondafrique.com/economie-cote-divoire-miracle-mirage/> [consulté le 11/01/2017]
- Nations unies, Côte d'Ivoire : le chef de l'ONU se félicite du retour au calme après plusieurs jours de troubles, 17/05/2017, http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=39492#.WR7_VLccQpB [consulté le 18/05/2017]
- Nations unies, Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire : Mission accomplie, 02/05/2017, <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=39405#.WQnHEbccRdc> [consulté le 03/05/2017]
- Nations unies, Côte d'Ivoire : l'envoyée de l'ONU se félicite que la page de la crise ait été définitivement tournée, 08/02/2017, <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=38929#.WQnIhrccT6U> [consulté le 03/05/2017]
- Notre Voie (Kouadio B.), Bilan du désarmement : 5000 ex-combattants encore en armes, 26/11/2015, <http://news.abidjan.net/h/574062.html> [consulté le 08/05/2017]
- OCP Policy Center (Bassou A., Guennoun I), Le Sahel face aux tendances Al Qaeda et Daech : Quel dénouement possible ?, 01/2017, <http://www.ocppc.ma/sites/default/files/OCPPC-PB1701v2.pdf> [consulté le 18/01/2017]
- Plateforme des organisations de la société civile pour l'Observation des élections en Côte d'Ivoire (POECI), Rapport d'activités pour l'année 2015, 26/03/2016, https://drive.google.com/file/d/0B6nXU3_XPwNc196YnNHUINMUEk/view [consulté le 06/06/2016]
- Plateforme des organisations de la société civile pour l'Observation des élections en Côte d'Ivoire (POECI), Tendances dégagées par l'observation PVT réalisée par la POECI, 28/10/2015, <http://poeci-elections.org/tendances-degagees-par-lobservation-pvt-realisee-par-la-poeci/> [consulté le 08/12/2015]
- Radio France internationale (RFI), Côte d'Ivoire: une cache d'armes découverte à Bouaké chez un proche de Soro, 22/05/2017, <http://www.rfi.fr/afrique/20170522-cote-ivoire-une-cache-armes-decouverte-bouake> [consulté le 22/05/2017]

- Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire: la mutinerie s'étend à de nouvelles villes*, 15/05/2017, http://www.rfi.fr/afrique/20170515-cote-ivoire-mutinerie-s-etend-nouvelles-villes?ns_mchannel=fidelisation&ns_source=newsletter_rfi_fr_afrique&ns_campaign=email&ns_linkname=editorial&rfi_member_id=1120901203444&aef_campaign_ref=article&aef_campaign_date=2017-05-16 [consulté le 16/05/2017]
- Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire : plusieurs centaines d'ex-rebelles bloquent l'accès à Bouaké*, 08/05/2017, http://www.rfi.fr/contenu/ticker/cote-ivoire-plusieurs-centaines-ex-rebelles-bloquent-acces-bouake?ref=tw_i [consulté le 08/05/2017]
- Radio France internationale (RFI), *Les casques bleus de l'Onuci ont quitté la Côte d'Ivoire*, 18/02/2017, http://www.rfi.fr/afrique/20170217-casques-bleus-onuci-ont-quitte-cote-ivoire?ns_mchannel=fidelisation&ns_source=newsletter_rfi_fr_afrique&ns_campaign=email&ns_linkname=editorial&rfi_member_id=1120901203444&aef_campaign_ref=article&aef_campaign_date=2017-02-19 [consulté le 20/02/2017]
- Radio France internationale (RFI), *Arrestation au Mali du cerveau présumé de l'attaque de Grand-Bassam*, 12/01/2017, http://www.rfi.fr/afrique/20170112-arrestation-mali-cerveau-presume-attaque-grand-bassam?ns_mchannel=fidelisation&ns_source=newsletter_rfi_fr_afrique&ns_campaign=email&ns_linkname=editorial&rfi_member_id=1120901203444&aef_campaign_ref=article&aef_campaign_date=2017-01-12 [consulté le 12/01/2017]
- Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire: Amadou Gon Coulibaly nommé nouveau Premier ministre*, 11/01/2017, http://www.rfi.fr/afrique/20170110-cote-ivoire-amadou-gon-coulibaly-nomme-nouveau-premier-ministre?ns_mchannel=fidelisation&ns_source=newsletter_rfi_fr_afrique&ns_campaign=email&ns_linkname=editorial&rfi_member_id=1120901203444&aef_campaign_ref=article&aef_campaign_date=2017-01-11 [consulté le 11/01/2017]
- Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire/Guinée: un ancien litige frontalier ressurgit à Kpéaba*, 23/12/2016, http://www.rfi.fr/afrique/20161223-cote-ivoire-guinee-kpeaba-attaque-civil-soldat-militaire-ministre?ref=tw_i [consulté le 08/05/2017]
- Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire: 4 morts après un contrôle routier dans le nord du pays*, 17/11/2016, http://www.rfi.fr/afrique/20161117-cote-ivoire-4-morts-apres-contrôle-routier-le-nord-pays?ref=tw_i [consulté le 10/05/2017]
- Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire: multiplication des violences dans plusieurs villes du pays*, 17/11/2016, http://www.rfi.fr/afrique/20161117-cote-ivoire-multiplication-violences-plusieurs-villes-pays?ref=tw_i [consulté le 08/05/2017]
- Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire: Mamadou Koulibaly et Aboudramane Sangaré interpellés à Abidjan*, 05/11/2016, <http://www.rfi.fr/afrique/20161105-cote-ivoire-sangare-koulibaly-arrestation-appel-referendum>, <http://www.rfi.fr/afrique/20161105-cote-ivoire-sangare-koulibaly-arrestation-appel-referendum> [consulté le 10/05/2017]
- Radio France internationale (RFI), *Référendum constitutionnel en Côte d'Ivoire: nouvelle mobilisation des opposants*, 28/10/2016, <http://www.rfi.fr/afrique/20161028-cote-ivoire-referendum-nouvelle-constitution-projet-opposition-gouvernement> [consulté le 10/05/2017]
- Radio France internationale (RFI), *La Côte d'Ivoire dans l'attente des résultats du référendum constitutionnel*, 31/10/2016, <http://www.rfi.fr/afrique/20161031-cote-ivoire-attente-resultats-referendum-constitutionnel> [consulté le 10/05/2017]
- Radio France internationale (RFI), *Une trentaine de réfugiés ivoiriens au Ghana rentrent au pays*, 27/08/2016, http://www.rfi.fr/afrique/20160827-cote-ivoire-ghana-refugiés-trentaine-retour?ns_mchannel=fidelisation&ns_source=newsletter_rfi_fr_afrique&ns_campaign=email&ns_linkname=editorial&rfi_member_id=1120901203444&aef_campaign_ref=article&aef_campaign_date=2016-08-28 [consulté le 29/08/2016]
- Radio France internationale (RFI), *Putsch manqué : le Burkina demande à Abidjan de poursuivre Guillaume Soro*, 06/06/2016, <http://www.rfi.fr/afrique/20160606-putsch-manque-le-burkina-demande-abidjan-poursuivre-guillaume-soro> [consulté le 23/05/2017]

Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire: la cour d'assises d'Abidjan jugera en mai ou juin Simone Gbagbo pour «crimes contre l'humanité»* (source judiciaire), 28/04/2016, http://www.rfi.fr/contenu/ticker/cote-ivoire-cour-assises-abidjan-jugera-mai-juin-simone-gbagbo-crimes-contre-humanite?ref=tw_i&dlvrit=1112231 [consulté le 29/04/2016]

Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire: 316954 victimes d'exactions entre 1990 et 2011 seront indemnisées*, 21/04/2016, <http://www.rfi.fr/afrique/20160421-cote-ivoire-316954-victimes-exactions-1990-2011-indemnissees-conariv> [consulté le 22/04/2016]

Radio France internationale (RFI), *Attaque à Grand-Bassam: la Côte d'Ivoire, cible des jihadistes*, 14/03/2016, http://www.rfi.fr/afrique/20160313-cote-ivoire-terrorisme-grand-bassam-aqmi?ns_mchannel=fidelisation&ns_source=newsletter_rfi_fr_afrique&ns_campaign=email&ns_linkname=editorial&rfi_member_id=1120901203444&aef_campaign_ref=article&aef_campaign_date=2016-03-15 [consulté le 15/03/2016]

Radio France internationale (RFI), *Attaque de Grand-Bassam: le plan de lutte anti-terrorisme renforcé*, 14/03/2016, http://www.rfi.fr/afrique/20160314-cote-ivoire-conseil-ministre-extraordinaire-attaque-grand-bassam?ns_mchannel=fidelisation&ns_source=newsletter_rfi_fr_afrique&ns_campaign=email&ns_linkname=editorial&rfi_member_id=1120901203444&aef_campaign_ref=article&aef_campaign_date=2016-03-15 [consulté le 15/03/2016]

Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire: «faire attention à la réintégration sociale de l'ancien combattant»*, 23/02/2016, http://www.rfi.fr/emission/20160223-clement-bollee-cote-ivoire-ex-combattants-desarmement-demobilisation-reinsertion?ns_mchannel=fidelisation&ns_source=newsletter_rfi_fr_afrique&ns_campaign=email&ns_linkname=mission&rfi_member_id=1120901203444&aef_campaign_ref=edition&aef_campaign_date=2016-02-23 [consulté le 24/02/2016]

Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire: la présidence réagit au mandat contre Guillaume Soro*, 19/01/2016, http://www.rfi.fr/afrique/20160119-cote-ivoire-presidence-reagit-mandat-contre-quillaume-soro?ns_mchannel=fidelisation&ns_source=newsletter_rfi_fr_afrique&ns_campaign=email&ns_linkname=editorial&rfi_member_id=1120901203444&aef_campaign_ref=article&aef_campaign_date=2016-01-21 [consulté le 25/01/2016]

Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire: Paul Siméon Ahouana nommé président de la Conariv*, 28/03/2015, <http://www.rfi.fr/afrique/20150328-cote-ivoire-conariv-paul-simeon-ahouana-archeveque-bouake> [consulté le 23/09/2015]

Radio France internationale (RFI), *Crise postélectorale ivoirienne: 2 militaires du camp Gbagbo acquittés*, 17/03/2015, <http://www.rfi.fr/afrique/20150317-crise-postelectorale-ivoirienne-deux-militaires-acquittes-bombardements-abobo> [consulté le 08/12/2015]

Radio France internationale (RFI), *Côte d'Ivoire: le Premier ministre Daniel Kablan Duncan reconduit*, 06/01/2015, http://www.rfi.fr/afrique/20160106-cote-ivoire-le-premier-ministre-daniel-kablan-duncan-reconduit?ns_mchannel=fidelisation&ns_source=newsletter_rfi_fr_afrique&ns_campaign=email&ns_linkname=editorial&rfi_member_id=1120901203444&aef_campaign_ref=article&aef_campaign_date=2016-01-07 [consulté le 08/01/2016]

Radio France internationale (RFI), *Grâces présidentielles en Côte d'Ivoire: qui seront les élus ?*, 03/01/2015, http://www.rfi.fr/afrique/20160103-amnestie-cote-ivoire-ouattara-grace-simone-gbagbo-desiree-douati?ns_mchannel=fidelisation&ns_source=newsletter_rfi_fr_afrique&ns_campaign=email&ns_linkname=editorial&rfi_member_id=1120901203444&aef_campaign_ref=article&aef_campaign_date=2016-01-03 [consulté le 16/12/2015]

Radiodiffusion télévision sénégalaise (RTS), *Côte d'Ivoire: indemnisation des victimes de la crise post-électorale*, 30/12/2015, <http://www.rts.sn/articles-de-presse/international/afrique/cote-ivoire-indemnisation-des-victimes-de-la-crise-post-electorale.html> [consulté le 08/05/2017]

Reporters sans frontières (RSF), *RSF demande la libération immédiate des six patrons de presse ivoiriens arrêtés pour « fausses informations »*, 14/02/2017, <https://rsf.org/fr/actualites/rsf-demande-la-liberation-immEDIATE-des-six-patrons-de-presse-ivoiriens-arretes-pour-fausses> [consulté le 14/02/2017]

Reuters (Aboa A., Bavier J.), *Ivory Coast rescinds port security measures, attack threat unfounded*, 26/03/2017, <http://uk.reuters.com/article/uk-ivorycoast-ports-idUKKBN16X0PW> [consulté le 27/03/2017]

Reuters (Aboa A., Coulibaly L.), *Polls close in peaceful Ivory Coast post-war presidential vote*, 25/10/2015, <http://www.reuters.com/article/us-ivorycoast-election-idUSKCN0SJ06Q20151025#MChb1mX8QtOTwKMv.97> [consulté le 08/12/2015]

The Conversation, *Réélection d'Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire : des chiffres en trompe-l'œil*, 29/10/2015, <https://theconversation.com/reelection-dalassane-ouattara-en-cote-divoire-des-chiffres-en-trompe-l-il-49930> [consulté le 11/02/2016]

The Long War Journal, *Al Qaeda-linked attacks in Mali and neighbouring countries since 2014*, 08/06/2016, http://militaryedge.org/embedmap/?map_id=12253&mapZoom=9&mapCenter=11.126905935819026%2C-4.5858856569975614 [consulté le 06/06/2016]

Ultima Ratio (Touchard L.) [blog], *Les Forces armées ivoiriennes aujourd'hui*, 22/05/2017, <http://ultimaratio-blog.org/archives/8406> [consulté le 23/05/2017]

Ultima Ratio (Gauthier V.) [blog], *« Microbes » et sécurité en Côte d'Ivoire*, 14/03/2017, <http://ultimaratio-blog.org/archives/8330> [consulté le 22/05/2017]

Voice of America (VOA), *Du côté de Bouaké, des échanges de tirs entre garde pénitentiaire et militaire*, 18/01/2016, <http://www.voafrique.com/a/mutineries-en-cote-d-ivoire-des-tirs-entendus-dans-le-port-d-abidjan/3680949.html> [consulté le 18/01/2017]

Voice of America (VOA), (Schlein L., Iob E.), *Ivorian Refugees Return Home*, 18/12/2015, <http://www.voanews.com/a/ivorian-refugees-return-home/3109353.html> [consulté le 08/05/2017]

Xinhua via Abidjan.net, *Côte d'Ivoire : le dialogue entre pouvoir et opposition pourrait reprendre jeudi*, 15/09/2016, <http://news.abidjan.net/h/599285.html> [consulté le 08/05/2017]